tails
du
odifier
une
mage

s

rrata
to

pelure,
n à

32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Bibliothèque nationale du Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol —► (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Québec

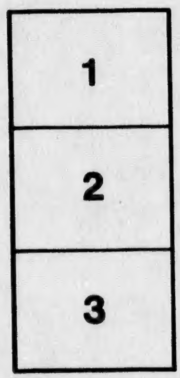
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

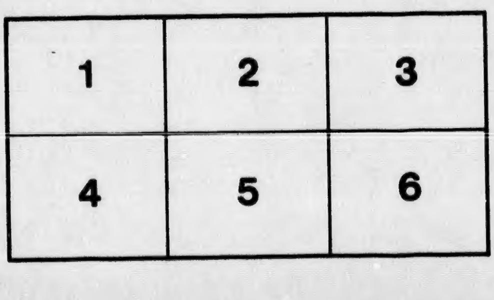
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole —► signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.







P R

D



Cl

EXTRAIT
DU
PROCESSIONNAL ROMAIN,

A l'usage
DU
DIOCESE DE QUEBEC.



A QUEBEC:
Chez WILLIAM NEILSON, Imprimeur-Libraire;
No. 14, Rue La Montagne.

1842.

ORDRE
DES
SEPULTURES.

SEPULTURE DES ENFANS.

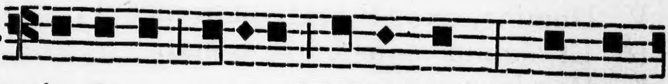
Le prêtre revêtu d'un surplis et d'une étole blanche, et accompagné du clergé précédé d'un clerc portant le bénitier avec l'aspersoir, et d'un autre clerc portant une croix sans bâton, se rend à la maison du défunt, jette de l'eau-bénite sur le corps, et dit :

℣. Sinite parvulos venire ad me ;
℟. Talium est enim regnum cœlorum.

Puis il entonne l'antienne Sit nomen Domini, &c. *sur le ton de laquelle on chante le psaume suivant, sans la doubler.*

Ant.


S It no-men Do-mi-ni.

Ps. 112.


L Au-da-te, pu-e-ri, Do-mi-num : * lau-da-



te no-men Do-mi-ni. 2 *ton.*

Sit nomen Domini benedictum * ex hoc nunc, et usque in sæculum.

A solis ortu usque ad occasum * laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus, * et super cœlos gloria ejus.

Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, * et humilia respicit in cœlo et in terra ?

Suscitans à terrâ inopem, * et de stercore erigens pauperem.

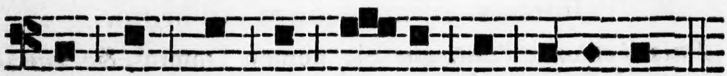
Ut collocet eum cum principibus, * cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo * matrem filiorum lætantem.

Gloria Patri, &c.

Ant. 

S It no-men Do-mi-ni be-ne-dic-tum



ex hoc nunc et us- que in sæ-cu-lum. 2.

Le prêtre.

℣. Me autem propter innocentiam suscepisti ;
℟. Et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.
℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEus, totius consolationis, qui parvulis post baptismi gratiam ex hoc sæculo migrantibus innocentiæ præmia largiris æterna ; concede propitius, ut quæ illis gaudia contulisti, eadem nos, quasi modò geniti infantes, consequi mereamur. Per Christum Dnum. nostrum. ℟. Amen.

Le prêtre jette de l'eau-bénite sur le corps, en disant :

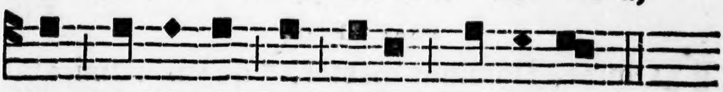
Accipiet benedictionem à Domino et misericordiam à Deo salutari suo.

Pendant qu'on porte le corps à l'église, on chante les psaumes suivans.

Ps. 118.



B E- a- ti im-ma-cu-la-ti in vi- â, *



qui am-bu-lant in le-ge Do-mi-ni. *3 ton.*

Beati qui scrutantur testimonia ejus : * in toto corde exquirunt eum.

Non enim qui operantur iniquitatem, * in viis ejus ambulaverunt.

Tu mandasti * mandata tua custodiri nimis.

Utinam dirigantur viæ meæ * ad custodiendas justificationes tuas !

Tunc non confundar, * cùm perspexero in omnibus mandatis tuis.

Confitebor tibi in directione cordis, * in eo quòd didici judicia justitiæ tuæ.

Justificationes tuas custodiam : * non me derelinquas usquequaque.

In quo corrigit adolescentior viam suam ? * in custodiendo sermones tuos.

In toto corde meo exquisivi te : * ne repellas me à mandatis tuis.

In corde meo abscondi eloquia tua : * ut non peccem tibi.

Benedictus es, Domine : * doce me justificationes tuas.

In labiis meis pronuntiavi : * omnia judicia oris tui.

In viâ testimoniorum tuorum delectatus sum, * sicut in omnibus divitiis.

In mandatis tuis exercebor : * et considerabo vias tuas.

In justificationibus tuis meditabor : * non obliviscar sermones tuos.

Gloria Patri, &c.

PSAUME 8.

DOmine, Dominus noster, * quàm admirabile est nomen tuum in universâ terrâ !

Quoniam elevata est magnificentia tua * super cœlos.

Ex ore infantium et lectentium perfecisti laudem propter inimicos tuos, * ut destruas inimicum et ultorem.

Quoniam videbo cœlos tuos, opera digitorum tuorum : * lunam et stellas, quæ tu fundasti.

Quid est homo, quòd memor es ejus ? * aut filius hominis, quoniam visitas eum ?

Minuisti eum paulò minùs ab angelis, gloriâ et honore coronasti eum : * et constituisti eum super opera manuum tuarum.

Omnia subjecisti sub pedibus ejus, * oves et boves universas, insuper et pecora campi.

Volucres cœli et pisces maris, * qui perambulant semitas maris.

Domine, Dominus noster, * quàm admirabile est nomen tuum in universâ terrâ !

Gloria Patri, &c.

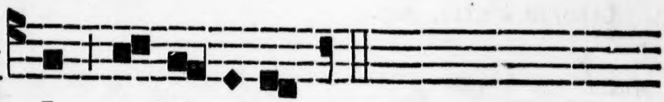
Si ces psaumes ne suffisaient pas, on pourrait y ajouter le **18e. Cœli enarrant gloriam Dei, &c.,** *comme au bréviaire.*

Le prêtre dit, en entrant dans l'église :

Aperite mihi portas justitiæ : ingressus in eas, confitebor Domino : hæc porta Domini, justi intrabunt in eam.

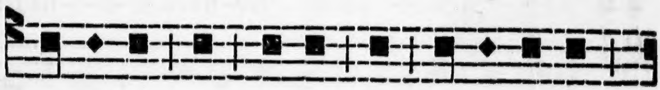
Puis il cntonne l'antienne.

Ant.

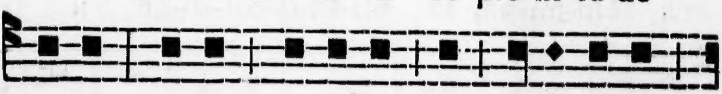


HIc ac- ci- pi-et.

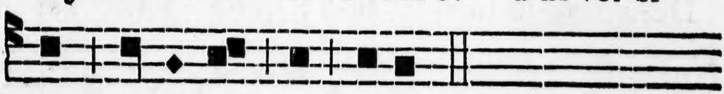
Ps. 23.



DOmi-ni est ter-ra et ple-ni-tu-do



e-jus : * or-bis ter-ra-rum et u-ni-ver-si



qui ha-bi-tant in e- o. 6 *ton.*

Quia ipse super maria fundavit eum, * et super flumina preparavit eum.

Quis ascendet in montem Domini, * aut quis stabit in loco sancto ejus?

Innocens manibus et mundo corde : * qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo.

Hic accipiet benedictionem à Domino, * et misericordiam à Deo salutari suo.

Hæc est generatio quærentium eum, * quærentium faciem Dei Jacob.

Attolite portas, principes, vestras ; et elevamini, portæ æternales : * et introibit rex gloriæ.

Quis est iste rex gloriæ ? * Dominus fortis et potens, Dominus potens in prælio.

Attolite portas, principes, vestras ; et elevamini, portæ æternales : * et introibit rex gloriæ.

Quis est iste rex gloriæ ? * Dominus virtutum ipse est rex gloriæ.

Gloria Patri, &c.



Pendant qu'on le récite tout bas, le prêtre jette de l'eau-bénite sur le corps, et poursuit sur le ton férial :

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. Me autem propter innocentiam suscepisti ;
℟. Et confirmasti me in conspectu tuo in æternum.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

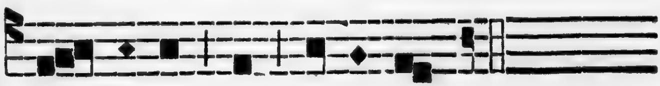
OREMUS.

OMnipotens et mitissime Deus, qui omnibus parvulis renatis fonte baptismatis, dùm migrant à sæculo sine ullis eorum meritis, vitam illico largiris æternam, sicut animæ hujus parvuli (*ou* animabus horum parvulorum) hodiè credimus te fecisse ; fac nos, quæsumus, Domine, per intercessionem beatæ Mariæ semper virginis et omnium sanctorum tuorum hîc purificatis tibi mentibus famulari, et in paradiso cum beatis parvulis perenniter sociari. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

C'est après cette oraison qu'on célèbre la messe, quand elle doit avoir lieu.

En allant au cimetière, le prêtre entonne l'antienne Juvenes, &c. *qui ne se double pas ; et on chante les psaumes suivans en tout ou en partie. Un clerc portant le bénitier accompagne le prêtre.*

Ant.

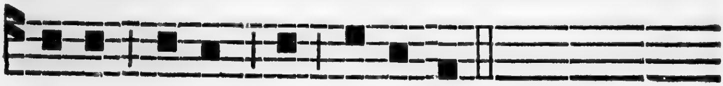


JU- ve-nes et vir-gi- nes.

Ps. 148.



LAu-da-te Do-mi-num de cœ-lis ; * lau-



da-te e-um in ex-cel-sis. 4 *ton.*

Laudate eum, omnes angeli ejus : * laudate eum, omnes virtutes ejus.

Laudate eum, sol et luna : * laudate eum, omnes stellæ et lumen.

Laudate eum, cœli cœlorum : * et aquæ omnes quæ super cœlos sunt, laudent nomen Domini.

Quia ipse dixit et facta sunt : * ipse mandavit et creata sunt.

Statuit ea in æternum et in sæculum sæculi : * præceptum posuit et non præteribit.

Laudate Dominum de terrâ, * dracones et omnes abyssi.

Ignis, grando, nix, glacies, spiritus procellarum, * quæ faciunt verbum ejus.

Montes et omnes colles, * ligna fructifera et omnes cedri.

Bestiæ et universa pecora, * serpentes et volucres pennatæ.

Reges terræ et omnes populi, * principes et omnes judices terræ.

Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent nomen Domini : * quia exaltatum est nomen ejus solius.

Confessio ejus super cœlum et terram : * et exaltavit cornu populi sui.

Hymnus omnibus sanctis ejus : * filiis Israel, populo appropinquanti sibi.

PSAUME 149.

CAntate Domino canticum novum : * laus ejus in ecclesiâ sanctorum.

Lætetur Israel in eo qui fecit eum : * et filii Sion exultent in rege suo.

Laudent nomen ejus in choro : * in tympano et psalterio psallant ei.

Quia beneplacitum est Domino in populo suo : * et exaltabit mansuetos in salutem.

Exultabunt sancti in gloriâ ; * lætabuntur in cubilibus suis.

Exaltationes Dei in gutture eorum : * et gladii ancipites in manibus eorum.

Ad faciendam vindictam in nationibus ; * increpationes in populis.

Ad alligandos reges eorum in compedibus : * et nobiles eorum in manicis ferreis.

Ut faciant in eis judicium conscriptum : * gloria hæc est omnibus sanctis ejus.

PSAUME 150.

LAudate Dominum in sanctis ejus : * laudate eum in firmamento virtutis ejus.

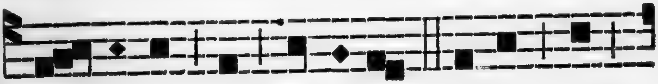
Laudate eum in virtutibus ejus : * laudate eum secundùm multitudinem magnitudinis ejus.

Laudate eum in sono tubæ : * laudate eum in psalterio et cytharâ.

Laudate eum in tympano et choro : * laudate eum in chordis et organo.

Laudate eum in cymbalis benesonantibus ; laudate eum in cymbalis jubilationis : * omnis spiritus laudet Dominum.

Gloria Patri, et Filio, * et Spiritui Sancto.
Sicut erat in principio, et nunc et semper, * et in sæcula sæculorum. Amen.

Ant. 

JU- ve-nes et vir-gi-nes, se-nes cum



ju-ni-o-ri-bus lau-dent no-men Do-mi-ni. 4.

Le prêtre jette de l'eau-bénite en forme de croix dans la fosse, et dès que le corps de l'enfant y est descendu, il jette de la terre dessus par trois fois, en forme de croix, en disant :

Revertitur pulvis in terram suam undè erat, et spiritus redit ad Deum qui dedit illum.

Puis, ayant encore jeté de l'eau-bénite sur le corps de l'enfant, il chante, sur le même air que ci-devant, p. 125.

Kyrie, eleison.
Christe, eleison.
Kyrie, eleison. Pater noster, &c. *tout bas.*
℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. Sinite parvulos venire ad me :
℟. Talium est enim regnum cœlorum.
℣. Ex ore infantium et lactentium,
℟. Perfecisti laudem tuam, Domine.
℣. Dominus vobiscum. ℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

OMnipotens, sempiterne Deus, sanctæ puritatis amator, qui animam hujus parvuli (*ou* animas horum parvulorum) ad cœlorum regnum hodiè misericorditer vocare dignatus es : digne-

ris etiam, Domine, ità nobiscum misericorditer agere, ut meritis tuæ sanctissimæ passionis, et intercessione beatæ Mariæ semper virginis et omnium sanctorum tuorum, in eodem regno nos cum omnibus sanctis et electis tuis semper facias congaudere. Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritûs Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.

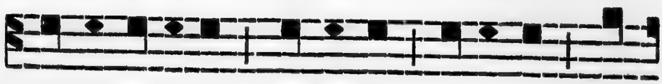
En retournant à l'église on chante le cantique des trois enfans, Benedicite omnia opera, &c. *sous l'antienne suivante, qui ne se double pas.*

Ant.



B E-ne-di- ci- te.

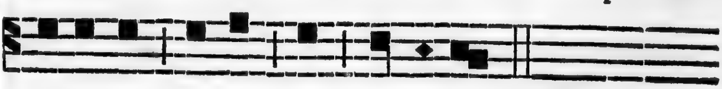
CANTIQUE DES TROIS ENFANS. *Dan.* III.



B E-ne-di-ci-te, om-ni-a o-pe-ra Do-



mi-ni, Do-mi-no: * lau-da-te et su-per-ex-



al-ta-te e-um in sæ-cu-la. 7 *ton.*

Benedicite, angeli Domini, Domino: * benedicite, cœli, Domino.

Benedicite, aquæ omnes quæ super cœlos sunt, Domino: * benedicite, omnes virtutes Domini, Domino.

Benedicite, sol et luna, Domino : * benedicite, stellæ cœli, Domino.

Benedicite, omnis imber et ros, Domino : * benedicite, omnes spiritus Dei, Domino.

Benedicite, ignis et æstus, Domino : * benedicite, frigus et æstus, Domino.

Benedicite, rores et pruina, Domino : * benedicite, gelu et frigus, Domino.

Benedicite, glacies et nives, Domino : * benedicite, noctes et dies, Domino.

Benedicite, lux et tenebræ, Domino : * benedicite, fulgura et nubes, Domino.

Benedicat terra Dominum : * laudet et superexaltet eum in sæcula.

Benedicite, montes et colles, Domino : * benedicite, universa germinantia in terrâ, Domino.

Benedicite, fontes, Domino : * benedicite, maria et flumina, Domino.

Benedicite, cete et omnia quæ moventur in aquis, Domino : * benedicite, omnes volucres cœli, Domino.

Benedicite, omnes bestiæ et pecora, Domino : * benedicite, filii hominum, Domino.

Benedicat Israel Dominum : * laudet et superexaltet eum in sæcula.

Benedicite, sacerdotes Domini, Domino : * benedicite, servi Domini, Domino.

Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino : * benedicite, sancti et humiles corde, Domino.

Benedicite, Anania, Azaria, Misael, Domino : * laudate et superexaltate eum in sæcula.

Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu : * laudemus et superexaltemus eum in sæcula.

Benedictus es, Domine, in firmamento cœli : * et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula.

On ne dit point Gloria Patri, &c. *à la fin de ce cantique.*



Le prêtre étant devant l'autel, chante ou dit :

℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEus, qui miro ordine angelorum ministeria hominumque dispensas, concede propitius, ut à quibus tibi ministrantibus in cœlo semper assistitur, ab his in terrâ vita nostra muniatur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Enfin il jette de l'eau-bénite, et dit :

Animæ omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace. ℟. Amen.

SEPULTURE DES ADULTES.

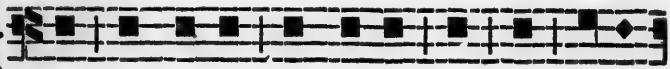
A l'heure marquée pour porter le corps du défunt à l'église, on sonne les cloches pour convoquer le clergé et ceux qui doivent assister au convoi. Le signal étant donné, le clergé précédé de la croix et des acolytes avec leurs cierges éteints, et d'un clerc portant le bénitier avec l'aspersoir, et suivi de l'officiant revêtu d'un surplis et d'une étole noire, se rend processionnellement et en silence à la maison du défunt.

Lorsque le clergé est arrivé auprès du corps, l'officiant reçoit l'aspersoir et jette de l'eau-bénite sur le cercueil, en disant d'un ton de voix médiocre :

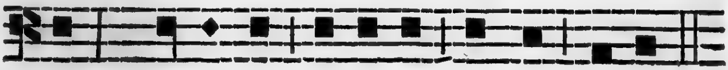
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

Aussitôt on allume les cierges des acolytes et aussi ceux du clergé et des assistans, si on leur en a distribué. Puis le clergé chante ou récite alternativement le psaume suivant.

Ps. 129.



DE pro-fun-dis cla-ma-vi ad te, Do-mi-



ne ;* Do-mi-ne, ex-au-di vo-cem me-am. 2.

Fiant aures tuæ intendentes, * in vocem deprecationis meæ.

Si iniquitates observaveris, Domine ; * Domine, quis sustinebit ?

Quia apud te propitiatio est : * et propter legem tuam sustinui te, Domine.

Sustinuit anima mea in verbo ejus : * speravit anima mea in Domino.

A custodiâ matutinâ usque ad noctem * speret Israel in Domino.

Quia apud Dominum misericordia : * et copiosa apud eum redemptio.

Et ipse redimet Israel * ex omnibus iniquitatibus ejus.

Requiem æternam * dona eis, Domine.

Et lux perpetua * luceat eis.

Après le psaume, l'officiant chante sur le ton férial ou dit :

℣. Requiescat in pace.
℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

Pour un défunt.

INclina, Domine, aurem tuam ad preces nostras quibus misericordiam tuam supplices deprecamur, ut animam famuli tui N. quam de hoc sæculo migrare jussisti, in pacis ac lucis regione constituas, et sanctorum tuorum jubeas esse consortem. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Pour une défunte.

QUæsumus, Domine, pro tuâ pietate miserere animæ famulæ tuæ N. et à contagiis mortalitatis exutam in æternæ salvationis partem restitue. Per Christum Dnum. nostrum. ℟. Amen.

Ensuite l'officiant ajoute :

℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

Et, sans changer de ton, il dit :

Suscipiat te Christus qui vocavit te, et in sinum Abrahæ angeli deducant te. ℟. Amen.

Après cela le clergé sort de la maison du défunt, et se place sur deux lignes droites, chacun selon son rang, les moins dignes étant les plus près de la croix. Dès que le corps a été levé de la maison, on donne le signal : le clergé se met en marche, et l'officiant entonne sans aucune inflexion :

Exultabunt Domino.

Les chantres prennent sur le même ton le psaume Miserere meî, &c. *ci-dessous, que le clergé poursuit alternativement jusqu'à ce qu'on soit rendu à l'église.*

L'officiant précédé du clergé marche immédiatement avant le corps, que l'on porte les pieds tournés en avant, et qui est suivi par les parens et les amis du défunt, qui marchent modestement et en silence, priant pour le repos de son ame.

S'il y a des confréries de laïques, elles doivent précéder le clergé.

PSAUME 50.

MIserere meî, Deus, * secundùm magnam misericordiam tuam.

Et secundùm multitudinem miserationum tuarum * dele iniquitatem meam.

Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, * et à peccato meo munda me.

Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, * et peccatum meum contra me est semper.

Tibi soli peccavi, et malum coràm te feci ; * ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris.

Ecce enim in iniquitatibus conceptus sum, * et in peccatis concepit me mater mea.

Ecce enim veritatem dilexisti : * incerta et occulta sapientiæ tuæ manifestasti mihi.

Asperges me hyssopo, et mundabor : * lavabis me, et super nivem dealbabor.

Auditui meo dabis gaudium et lætitiam ; * et exultabunt ossa humiliata.

Averte faciem tuam à peccatis meis, * et omnes iniquitates meas dele.

Cor mundum crea in me, Deus, * et spiritum rectum innova in visceribus meis.

Ne projicias me à facie tuâ, * et spiritum sanctum tuum ne auferas à me.

Redde mihi lætitiam salutaris tui, * et spiritu principali confirma me.

Docebo iniquos vias tuas, * et impii ad te convertentur.

Libera me de sanguinibus, Deus, Deus salutis meæ, * et exultabit lingua mea justitiam tuam.

Domine, labia mea aperies, * et os meum annuntiabit laudem tuam.

Quoniam si voluisses sacrificium, dedissem utique : * holocaustis non delectaberis.

Sacrificium Deo spiritus contribulatus : * cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.

Benignè fac, Domine, in bonâ voluntate tuâ Sion ; * ut ædificentur muri Jerusalem.

Tunc acceptabis sacrificium justitiæ, oblationes et holocausta : * tunc imponent super altare tuum vitulos.

Requiem æternam * dona eis, Domine.

Et lux perpetua * luceat eis.

On répète l'antienne,

Exultabunt Domino ossa humiliata.

Avant d'entrer dans l'église, l'officiant jette de l'eau-bénite sur le corps du défunt, en disant :

Aperite mihi portas justitiæ ; ingressus in eas confitebor Domino : hæc porta Domini ; justi intrabunt in eam.

Le clergé ayant fait la génuflexion vers l'autel, se range des deux côtés du corps du défunt, l'officiant aux pieds, et le porte-croix à la tête, auprès de la porte de l'église. Les chantres entonnent et le clergé poursuit le répons suivant.





Après que ce répons a été chanté, si c'est le matin et que la messe doive avoir lieu, le clergé se rend au chœur ; et chacun y ayant pris sa place, les chantres entonnent la messe des morts comme ci-après.

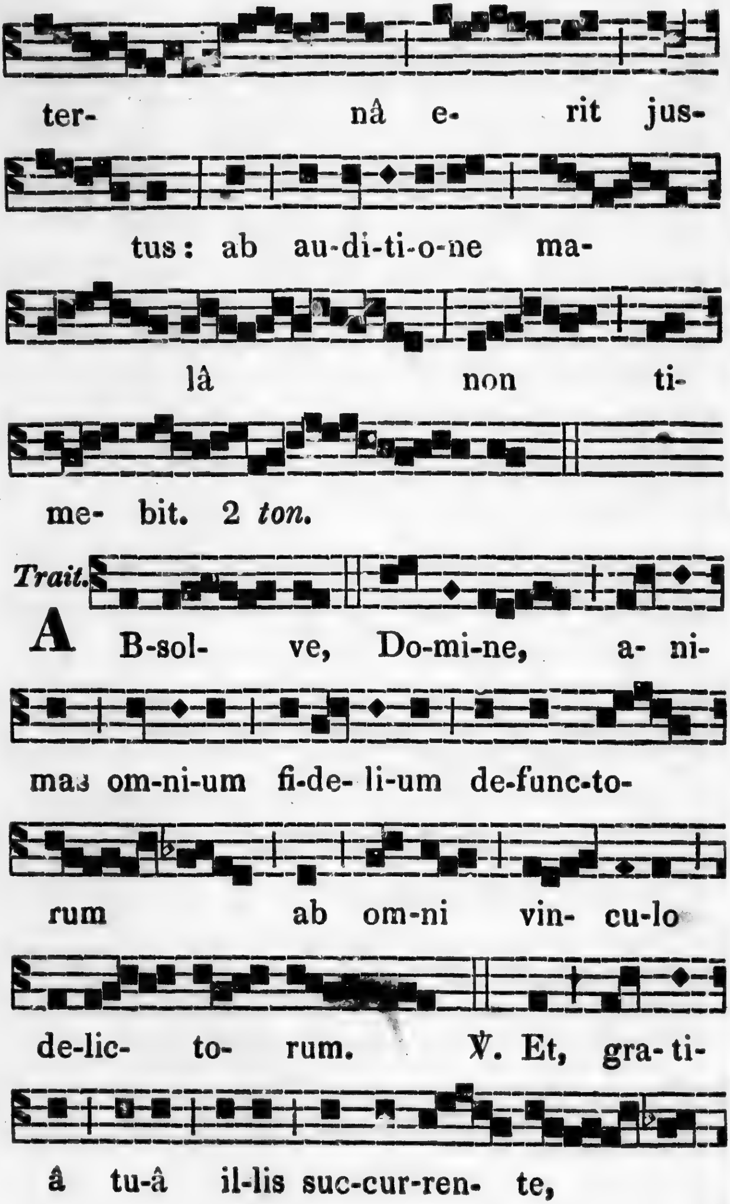
Lorsque la messe n'a pas lieu, l'officiant chante l'oraison Non intres, &c. *comme on la trouve à la suite de cette messe.*

MESSE DES MORTS.



On répète Requiem, &c. *jusqu'au Ps.*


K Y- ri-e, e-le- i-son. *iij*. Chris-
te, e- le-i-son. *iij*. Ky- ri-e,
e- le-i-son. *ij*. Ky-ri- e, e-
le-i- son. 6 *ton*.
Grad. R E- qui-em æ- ter- nam do-
na e- is, Do- mi-ne:
et lux per-pe- tu-a
lu- ce-at e- is.
℣. In me-mo-ri- â æ-


ter- nâ e- rit jus-
tus: ab au-di-ti-o-ne ma-
lâ non ti-
me- bit. 2 ton.
Trait.
A B-sol- ve, Do-mi-ne, a- ni-
mas om-ni-um fi-de- li-um de-func-to-
rum ab om-ni vin- cu-lo
de-lic- to- rum. ℣. Et, gra- ti-
â tu-â il-lis suc-cur-ren- te,


me-re-an- tur e- va-de-re ju-di- ci-
um ul- ti- o- nis. ℣. Et lu-
cis æ-ter- næ be-a- ti- tu-
di-ne per- fru- i.
8 *ton.*
Prose.
DI- es i-ræ, di-es il-la, Sol-vet
sæ-clum in fa-vil-lâ : Tes-te Da-vid
cum sy-bil-lâ. Quan-tus tre-mor est
fu-tu-rus, Quan-dò ju- dex est ven-tu-

O


rus, Cunc-ta stric-tè dis-cus-su-rus.
Tu-ba mi-rum spar-gens so-num Per
se-pul-chra re-gi- o-num, Co-get om-
nes an-te thro-num. Mors stu-pe-bit
et na-tu- ra, Cùm re-sur-get cre-a-tu-ra,
Ju-di- can- ti res-pon-su-ra. Li-ber
scrip-tus pro-fe-re- tur, In quo to-tum
con-ti-ne-tur, Un-dè mun-dus ju-di-ce-tur.
Ju-dex er- gò cùm se- de- bit, Quid-


quid la-tet ap-pa-re-bit ; Nil in-ul-tum
re-ma-ne-bit. Quid sum mi-ser tunc
dic-tu-rus, Quem pa-tro-num ro-ga-tu-rus,
Cùm vix jus-tus sit se-cu-rus ? Rex
tre-men-dæ ma-jes-ta-tis, Qui sal- van-
dos sal-vas gra-tis, Sal-va me, fons
pi-e-ta-tis. Re-cor-da-re, Je- su pi-e,
Quòd sum cau-sa tu-æ vi-æ ; Ne me
per- das il-lâ di-e. Quæ-rens me


se- dis- ti las-sus; Re-de-mis-ti cru-cem
pas-sus: Tan-tus la- bor non sit
cas-sus. Jus-te ju-dex ul- ti-o- nis,
Do-num fac re-mis-si- o- nis An- te
di-em ra- ti-o- nis. In-ge- mis-co
tan-quam re- us; Cul-pâ ru- bet
vul-tus me-us: Sup-pli-can-ti par-ce,
De- us. Qui Ma-ri-am ab-sol-vis-ti,
Et la- tro-nem ex-au-dis-ti, Mi- hi


quo-que spem de-dis-ti. Pre-ces me-æ
non sunt dig-næ: Sed tu bo- nus,
fac be-nig-nè, Ne per-en-ni cre-mer
ig-ne. In-ter o- ves lo- cum præs-ta,
Et ab hœ-dis me se-ques-tra, Sta- tu-
ens in par-te dex-trâ. Con-fu-ta-tis
ma- le-dic-tis, Flam-mis a- cri-bus ad-dic-
tis, Vo-ca me cum be-ne-dic-tis.
O-ro sup-plex et ac-cli-nis, Cor con-


tri-tum qua-si ci-nis, Ge-re cu-ram
me-i fi-nis. La-cry-mo-sa di-es il-la,
Quâ re-sur-get ex fa-vil-lâ. Ju-di-can-
dus ho- mo re-us ; Hu-ic er-gò par-
ce, De-us. Pi-e Je-su, Do-mi-ne, Do-
na e- is re-qui-em. A- men. 1 *ton.*
Offert.
D O- mi-ne Je-su Chris-te,
rex glo- ri-æ, li- be-ra a-
ni-mas om-ni-um fi- de- li-um de- func-


to- rum de pœ-nis in-fer- ni, et de
pro-fun-do la-cu ; li-be-ra e-as de o-
re le-o- nis : ne ab-sor-be-at e-
as tar- ta-rus : ne ca-dant in ob-
scu- rum : sed sig- ni-fer sanc-tus
Mi- cha-el re-præ-sen-tet e-
as in lu- cem sanc-tam, * Quam
o- lim A- bra-hæ pro-mi-sis-ti, et
se- mi-ni e- jus. ℣. Hos-ti-


as et pre-ces ti-bi, Do-mi-ne, lau-
dis of-fe- ri-mus : tu sus- ci-
pe pro a- ni-ma-bus il-lis, qua-rum
ho- di-è me-mo- ri-am fa- ci-mus :
fac e-as, Do-mi-ne, de mor-te trans-
i- re ad vi-tam, * Quam, &c. *2 ton.*
S Anc-tus, Sanc-tus, Sanc-tus Do-mi-nus
De-us Sa-ba-oth. Ple-ni sunt cœ-li et
ter-ra glo-ri-â tu-â. Ho-san-na in ex-


cel-sis ! Be-ne-dic-tus qui ve-nit in no-mi-
ne Do-mi-ni. Ho-san-na in ex-cel-sis ! 8.
A l'élévation.
PI-e Je-su, Do-mi-ne, do-na e-
is re-qui-em.
Par trois fois.
A la dernière fois, on ajoute :
Sem-pi-ter-nam.
AG-nus De-i, qui tol-lis pec-ca-ta
mun-di, do-na e-is re-qui-em. Ag-nus
De-i, qui tol-lis pec-ca-ta mun-di, do-
na e-is re-qui-em. Ag-nus De-i, qui



Après la messe, ou, si elle n'a pas eu lieu, après le répons Subvenite, &c. *le clergé s'étant rangé autour du*

corps comme ci-devant, l'officiant revêtu du pluvial ou, au moins d'une étole noire, chante sur le ton férial l'oraison suivante.

NOn intres in judicium cum servo tuo, Domine, quia nullus apud te justificabitur homo, nisi per te omnium peccatorum ei tribuatur remissio. Non ergò eum, quæsumus, tua judicialis sententia premat, quem tibi vera supplicatio fidei christianæ commendat : sed, gratiâ tuâ illi succurrente, mereatur evadere judicium ultionis, qui dùm viveret, insignatus est signaculo sanctæ Trinitatis. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Aussitôt les chantres entonnent et le chœur poursuit le répons suivant.




cu-lum per ig- nem. ℣. Tre-mens fac-
tus sum e-go et ti- me-o, dùm
dis-cus-si-o ve-ne-rit, at-que ven-tu-ra
i- ra. * Quan-dò cœ-li, &c. ℣. Di-es
il-la, di-es i- ræ, ca-la-mi-ta-tis et
mi- se- ri-æ, di-es mag-na et a- ma-
ra val-dè. * Dùm ve- ne-ris, &c.
℣. Re-qui-em æ-ter-nam do-na e- is,
Do- mi- ne, et lux per-pe- tu-a lu- ce-



L'officiant qui a dû bénir l'encens à la répétition du Libera, *reçoit ici l'aspersoir, et fait le tour du corps du défunt, jetant trois fois de l'eau-bénite de chaque côté du cercueil; puis ayant reçu l'encensoir, il fait un autre tour et encense le corps de la même manière, faisant les saluts convenables à l'autel et à la croix de la procession. S'il est revêtu du pluvial, le diacre, ou s'il n'y a pas de diacre, le cérémoniaire l'accompagne, en soulevant le bord du pluvial, et faisant la génuflexion à la croix et à l'autel. Après avoir rendu l'encensoir, l'officiant poursuit :*

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. A portâ inferi ;
℟. Erue, Domine, animam ejus.
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEus, cui proprium est misereri semper et parcere, te suplices exoramus pro animâ famuli tui (*ou* famulæ tuæ) N. quem (*ou* quam) hodiè de hoc sæculo migrare jussisti, ut non tradas eum (*ou* eam) in manus inimici, neque obliviscaris in finem, sed jubeas eam à sanctis angelis suscipi et ad patriam paradisi perduci ; ut, quia in te speravit et credidit, non pœnas inferni sustineat, sed gaudia sempiterna possideat. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Pendant qu'on porte le corps au lieu de la sépulture, on chante l'antienne suivante, qui se répète autant de fois que la longueur du chemin le demande.

Ant. 

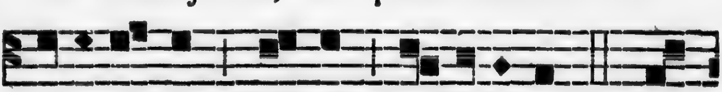
IN pa-ra-di-sum de-du-cant te an-ge-



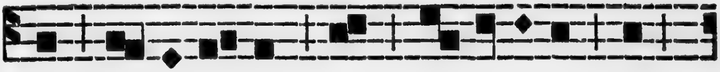
li, in tu- o ad-ven-tu sus-ci-pi-ant



te mar-ty- res, et per-du-cant te in



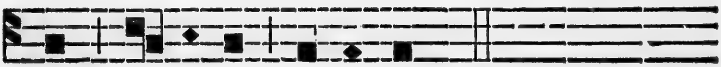
ci-vi-ta-tem sanc-tam Je-ru-sa-lem. * Cho-



rus an-ge-lo-rum te sus-ci-pi-at, et

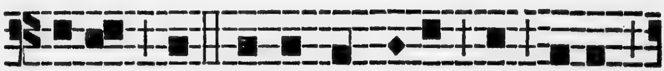


cum La-za-ro quon-dàm pau-pe-re, æ-ter-



nam ha-be-as re-qui-em. 7 *ton.*

Il est d'usage en plusieurs paroisses, qu'après cette antienne l'officiant entonne la suivante, sur le ton de laqile on chante le cantique Benedictus, &c. *L'antienne ne se double pas.*

Ant. 

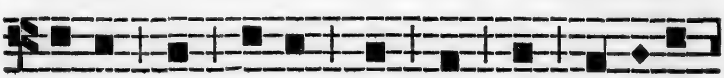
E-Go sum re-sur-rec-ti-o et vi-ta :



qui cre-dit in me, e-ti-am si mor-



tu-us fu-e-rit, vi-vet ; et om-nis qui



vi-vit et cre-dit in me, non mo-ri-e-



tur in æ-ter-num. 2 *ton.*

CANTIQUE DE ZACHARIE. *Luc*, I. 68.



B E-ne-dic-tus Do-mi-nus De-us Is-ra-



el : * qui-a vi-si-ta-vit et fe-cit re-



demp-ti-o-nem ple-bis su-æ. *2 ton.*

Et erexit cornu salutis nobis, * in domo David pueri sui.

Sicut locutus est per os sanctorum, * qui à sæculo sunt, prophetarum ejus.

Salutem ex inimicis nostris ; * et de manu omnium qui oderunt nos.

Ad faciendam misericordiam cum patribus nostris ; * et memorari testamenti sui sancti.

Jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum, * daturum se nobis.

Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, * serviamus illi.

In sanctitate et justitiâ coràm ipso, * omnibus diebus nostris.

Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis ; * præibis enim ante faciem Domini, parare vias ejus.

Ad dandam scientiam salutis plebi ejus ; * in remissionem peccatorum eorum.

Per viscera misericordiæ Dei nostri, * in quibus visitavit nos oriens ex alto.

Illuminare his qui in tenebris et in umbrâ mortis sedent ; * ad dirigendos pedes nostros in viam pacis.

Requiem æternam * dona eis, Domine.

Et lux perpetua * luceat eis.

En arrivant au lieu de la sépulture, l'officiant jette par trois fois de l'eau-bénite dans la fosse en forme de croix. Mais si cette fosse a besoin d'être bénite, il dit, avant de l'asperger, l'oraison suivante, sans chanter.

DEus, cujus miseratione animæ fidelium requiescunt ; hunc tumulum benedicere dignare, eique angelum tuum sanctum deputa custodem, et cujus corpus hîc sepelietur, animam ab ejus omnibus absolve vinculis delictorum, ut in te semper cum sanctis tuis sine fine lætetur. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Le corps ayant été descendu dans la fosse, l'officiant jette trois fois avec une pelle de la terre dessus en forme de croix, en disant :

Revertitur pulvis in terram suam undè erat, et spiritus redit ad Deum qui dedit illum.

Puis il jette encore une fois de l'eau-bénite dessus le corps en forme de croix, et chante d'un ton uni :

Kyrie, eleison. Christe, eleison.
Kyrie, eleison. Pater noster, &c.
℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. A portâ inferi ;
℟. Erue, Domine, animam ejus.
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ; ℟. Et cum, &c.

OREMUS.

FAc, quæsumus, Domine, hanc cum servo tuo (*ou* ancillâ tuâ) misericordiam, ut factorum suorum in pœnis non recipiat vicem, qui (*ou* quæ) tuam in votis tenuit voluntatem; ut sicut hîc eum (*ou* eam) vera fides junxit fidelium turmis, ita illìc eum (*ou* eam) tua miseratio societ angelicis choris. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

℣. Requiem æternam dona ei, Domine;

℟. Et lux perpetua luceat ei.

℣. Anima ejus et animæ omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace. ℟. Amen.

Les chantres n'ajoutent pas le ℣. Requiescat in pace, &c. ; *mais aussitôt l'officiant commence d'une voix grave le psaume* De profundis, &c. *ci-dessus, page* 16, *que le clergé continue alternativement sur le même ton de voix.*

Si on fait l'enterrement de plusieurs défunts, on dit les versets et oraisons au pluriel, mais pour les aspersions et les encensemens, on les faits sur chacun en particulier. On bénit aussi séparément leurs fosses, si on les doit enterrer dans des lieux séparés ; mais si on les enterre dans une même fosse, on ne fait qu'une bénédiction. Si on fait l'office pour un homme, on dit l'oraison au genre masculin, et si c'est pour une femme, on la dit au genre féminin. On observe la même chose aux services qui se chantent le 3e. le 7e. et le 30e. jour, et aux anniversaires.

Si l'on doit réciter l'office des morts pour le défunt, c'est immédiatement après le répons Subvenite, &c. *qu'on le commence. On y double les antiennes. Quand la sépulture se fait le matin, si le temps ou quelque circonstance ne permet pas de dire les trois nocturnes avec les laudes, on dit au moins un nocturne avec les laudes, ou même sans les laudes. On dit le 1r. nocturne le di-*

manche, le lundi et le jeudi ; et chacun des deux autres nocturnes, les jours auxquels il est indiqué au bréviaire.

Si la sépulture a lieu l'après-midi, on dit les vêpres des morts.

Après l'antienne de Benedictus, (Ego sum resurrectio, &c.), *ou après celle des vêpres,* (Omne quod dat mihi, &c.), *on dit* Pater noster, &c. Et ne nos inducas, &c. *et les quatre versets et répons marqués dans le bréviaire, à la fin des vêpres des morts. Ensuite l'oraison* Absolve, quæsumus, &c., *ou, si c'est pour un prêtre,* Deus, qui inter apostolicos, &c.

Après l'oraison, si c'est le matin et si la messe doit avoir lieu, le clergé se rend au chœur, l'officiant va à la sacristie se revêtir des ornemens pour la célébrer, et l'on commence à chanter l'introït. Mais s'il ne doit point y avoir de messe, l'officiant chante l'oraison Non intres, &c., *et on fait le reste comme il est marqué à la suite de cette même oraison.*

Selon les circonstances et où l'usage en est établi, on dit de même l'office ou partie de l'office des morts, pour les défunts, les 3e. 7e. et 30e. jours après leur décès, et aux anniversaires, avec la messe propre à ces jours.

Dans les églises des maisons religieuses, on suit pour les offices funéraires, l'ordre prescrit par leur cérémonial respectif.

Si quelque paroissien doit être enterré dans un autre lieu que l'église ou que le cimetière de sa paroisse, le curé ou autre prêtre que celui-ci en aura chargé, étant précédé du clergé de la paroisse, conduira le corps du défunt au lieu choisi pour cette sépulture. En le présentant au curé ou au supérieur de l'église, qui doit le recevoir, il pourra, s'il le juge à propos, lui faire en peu de mots une adresse analogue à la circonstance, pour l'informer que le défunt a donné des marques édifiantes de vertus chrétiennes durant tout le temps de sa maladie, comme pendant sa vie, que le Seigneur lui a fait la grâce de couronner par une mort précieuse, en lui donnant le temps et les moyens de recevoir tous les secours de la religion. Il terminera en

recommandant l'ame du défunt à ses prières et à celles de son clergé, et en le priant d'inhumer son corps au lieu qu'il avait lui-même choisi.

Le curé ou le supérieur de l'église répondra à cette adresse de la manière qu'il jugera convenable ; puis, le prêtre qui lui a présenté le corps s'étant retiré, il jettera de l'eau-bénite sur le cercueil, en disant :

Requiescat in pace. ℟. Amen.

Et de suite il procèdera à la cérémonie de l'inhumation, en commençant d'abord par l'oraison Non intres in judicium, &c. *et faisant le reste comme il est marqué ci-dessus, page* 35.

SEPULTURE DES PRETRES.

La levée du corps se fait comme pour les autres adultes, ci-dessus, page 16, *excepté,* 1°. *Que l'officiant est revêtu du pluvial, ayant auprès de lui le diacre en dalmatique, et que la croix est portée par le sous-diacre en tunique ;* 2°. *Qu'au lieu de l'oraison* Inclina, &c. *ci-dessus, page* 17, *on dit:* Deus, qui inter apostolicos, &c. *comme ci-après ;* 3°. *Qu'en arrivant au chœur, chacun se rend à sa place, et que l'on commence immédiatement la messe ci-dessus, page* 22, *à moins qu'on ne chante l'office des morts ;* 4°. *Que le corps du prêtre défunt est déposé, non dans la nef, mais dans le chœur de l'église, ayant les pieds tournés vers le peuple.*

OREMUS.

DEus, qui inter apostolicos sacerdotes famulum tuum N. sacerdotali fecisti dignitate vigere ; præsta, quæsumus, ut eorum quoque perpetuo aggregetur consortio. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

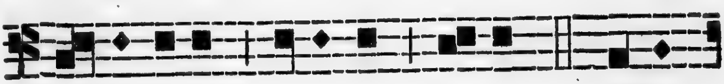
La messe finie, le célébrant quitte la chasuble et le manipule, reçoit le pluvial au bas de l'autel, et va se placer à la tête du défunt. Le diacre et le sous-diacre ayant pareillement quitté leurs manipules, le premier se met à la droite du célébrant ; l'autre prend la croix, et se place à l'opposite, vers les pieds du défunt, entre les deux acolytes. A la gauche du célébrant se place le cérémoniaire ayant auprès de lui le thuriféraire et un clerc qui porte le bénitier. Les autres du clergé se tiennent debout, tournés vers le défunt, et formant un cercle autour de lui, si la disposition du lieu le permet. Toutes choses étant ainsi disposées, le célébrant chante sur le ton férial Non intres, &c. *comme ci-dessus, page* 35. *Cette oraison finie, les chantres entonnent et le chœur poursuit le répons qui suit.*

Rép. 

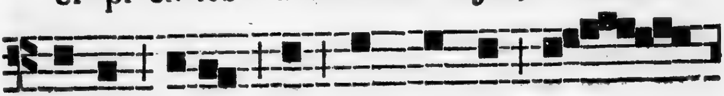
S Ub-ve-ni-te, sanc-ti De-i; oc-cur-



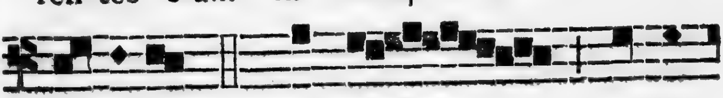
ri-te, an-ge-li Do-mi-ni; * Sus-



ci-pi en-tes a-ni-mam e-jus, * Of-fe-



ren-tes e-am in con-spec-tu Al-



tis-si-mi. ℣. Cho-rus an-ge-



Vers la fin du répons, le célébrant bénit l'encens ; puis on chante Kyrie, eleison, &c. *comme ci-dessus, page* 37. *Le célébrant ayant chanté* Pater noster, *fait le tour du corps avec l'aspersoir, puis avec l'encensoir, comme il a été dit à la même page ; et de retour à sa place, il chante les versets suivans.*

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. A portâ inferi,

℟. Erue, Domine, animam ejus.
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEus, cui omnia vivunt, et cui non pereunt moriendo corpora nostra, sed mutantur in melius; te supplices deprecamur, ut suscipi jubeas animam famuli tui N. per manus sanctorum angelorum tuorum deducendam in sinu amici tui Abrahæ patriarchæ, resuscitandamque in novissimo judicii magni die; et quidquid vitiorum, diabolo fallente, contraxit, tu pius et misericors abluas indulgendo. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'oraison finie, on chante le répons suivant.





Le répons fini, on chante, comme à la fin du précédent, Kyrie, eleison, &c. Pater noster, &c., *et le célébrant, qui a bénit l'encens pendant le répons, fait autour du corps une seconde aspersion et un second encensement, puis il continue :*

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. A portâ inferi ;

℟. Erue, Domine, animam ejus.
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

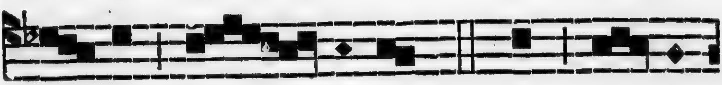
OREMUS.

FAc, quæsumus, Domine, hanc cum servo tuo N. defuncto misericordiam, ut factorum suorum in pœnis non recipiat vicem, qui tuam in votis tenuit voluntatem : ut sicut hîc eum vera fides junxit fidelium turmis, ità eum illic tua miseratio societ choris angelicis. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'oraison finie, on chante le répons suivant.

Rép. 

NE re-cor- de- ris pec-ca-ta



me- a, Do- mi-ne, * Dùm ve- ne-



ris ju-di-ca- re sæ- cu-lum per



ig- nem. ℣. Di- ri- ge,



Do- mi-ne De-us me- us, in

E



Le célébrant ayant encore bénit l'encens pendant ce répons, on chante pour la troisième fois Kyrie, eleison, &c. Pater noster, &c. *Le célébrant fait, comme ci-dessus, l'aspersion et l'encensement autour du corps, puis il continue :*

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. A portâ inferi,
℟. Erue, Domine, animam ejus.
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

DEbitum humani corporis sepeliendi officium, fidelium more complentes, suppliciter te, Domine, deprecamur, ut corpus famuli tui N. sacerdotis fratris nostri, quod à nobis in ignobilitate, infirmitate et corruptione sepelitur, in gloriâ, virtute et incorruptione resurgat. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Pendant qu'on porte le corps à la sépulture, le clergé chante le répons Libera me, Domine, &c. *ci-dessus, page 35 ; à la fin,* Kyrie, eleison, &c. Pater noster, &c.

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi,
℟. Et animas pauperum tuorum ne obliviscaris in finem.
℣. Dic animæ meæ, Domine :
℟. Salus tua ego sum.
℣. Tu es spes mea :
℟. Portio mea in terrâ viventium.

Le clergé chante, sur le second ton, le psaume De profundis, &c. *page* 16, *pendant lequel on couvre le visage du prêtre défunt et le cercueil. Cependant le célébrant jette de l'eau-bénite dans la fosse ; mais si la fosse a besoin d'être bénite, il dit, avant de l'asperger, l'oraison* Deus, cujus miseratione, &c. *p.* 41. *Après que le corps a été descendu, il l'asperge trois fois en forme de croix, l'encense trois fois, et jette aussi trois fois de la terre dessus en forme de croix, disant :*

Revertitur pulvis in terram suam undè erat, et spiritus redit ad Deum, qui dedit illum.

Les prêtres ayant couvert de terre, les uns après les autres, le corps du défunt, le célébrant chante :

℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

OMnipotens, sempiterne Deus, qui humano corpori animam inspirare dignatus es ; te supplices exoramus, ut dùm, te jubente, pulvis in pulverem revertitur, tu imaginem tuam cum sanctis et electis tuis in æternis sedibus jubeas sociari. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Le célébrant jette de l'eau-bénite sur la fosse en forme de croix, disant :

℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

Puis chacun des ecclésiastiques jette de l'eau-bénite sur la fosse ; et si la sépulture s'est faite hors du chœur, on chante, en y retournant, le répons qui suit.





Le célébrant de retour au bas des degrés de l'autel, chante :

℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

OREMUS.

ABsolve, quæsumus, Domine, animam famuli tui N. sacerdotis, et animas omnium fidelium defunctorum, ab omni vinculo delictorum;

ut in resurrectionis gloriâ inter sanctos et electos tuos resuscitati respirent. Per Christum Dominum nostrum. ℞. Amen.

Suivant le Rituel, on doit prendre au Pontifical les cérémonies qui ont lieu aux sépultures des évêques, des princes, des gouverneurs, &c., et suivre l'ordre qui y est marqué. Cependant il a paru convenable, pour plusieurs raisons, d'insérer ici un précis des cérémonies qui s'observent aux funérailles des évêques.

SEPULTURE DES EVEQUES.

Lorsque la messe est achevée, et après le sermon, s'il a eu lieu, l'évêque célébrant se rend à son siége alors placé au côté de l'épître, ou il va à la sacristie. Il y ôte le manipule, la tunicelle et la dalmatique, pour y recevoir une chape noire et la mitre simple.

Cependant on prépare au bas de l'autel, et à la tête du cercueil, des siéges pour l'évêque célébrant et pour les autres officiers qui l'assistent. On dispose aussi un siége au quatre coins du catafalque pour chacun des quatre prélats, ou, à leur défaut, pour chacun des quatre prêtres qui doivent faire les premières absoutes avant l'évêque célébrant.

Le signal étant donné, le sous-diacre sans manipule portant la croix, et les acolytes leurs chandeliers, vont se ranger aux pieds du défunt. L'évêque célébrant et ceux qui l'assistent d'office, prennent leurs siéges au bas de l'autel; le thuriféraire, le porte-bénitier, et les autres clercs de service se placent à la droite.

Les quatre prélats revêtus de l'amict, de l'aube, de l'étole et de la chape noire par-dessus le rochet, avec la mitre simple, (ou, à défaut d'évêques, les quatre prêtres revêtus de chapes noires sur leurs surplis, avec un bonnet-carré à la main), vont se placer à leurs siéges respectifs, ayant chacun auprès de soi ceux qui doivent le servir.

Le plus jeune d'entr'eux se rend au siége préparé au pied droit du défunt ; le suivant se place à celui qui répond à l'épaule gauche du défunt ; le troisième se met au siége placé au pied gauche, et le quatrième ou le plus digne, au siége qui répond à l'épaule droite du défunt.

Chacun ayant ainsi pris sa place, l'évêque célébrant laisse la mitre, se lève et chante l'oraison suivante sur le ton d'une leçon. Les quatre assistans, aussi découverts, se lèvent dans le même temps.

Oraison. Non intres in judicium, &c. *page* 35.

Cette oraison étant achevée, tous s'asseient, reçoivent la mitre, et les chantres entonnent le répons suivant.

Répons. Subvenite, sancti, &c. *page* 20.

Vers la fin de ce répons, le plus digne des prélats assissistans bénit l'encens ; et lorsque le dernier Kyrie, eleison *est chanté, on lui ôte la mitre. Il se lève, et les trois autres prélats ayant aussi laissé la mitre, se lèvent en même temps. Il dit* Pater noster, &c. ; *puis étant accompagné du diacre et du cérémoniaire, il asperge et encense, comme aux autres cérémonies funéraires, le corps du défunt, en commençant par le côté droit, saluant les autres prélats chaque fois qu'il passe devant eux, et faisant une profonde révérence à la croix, en passant aux pieds du défunt. De retour à son siége, après l'encensement, et demeurant debout sans être tourné vers l'autel, il chante d'une voix grave les versets, et l'oraison* Deus, cui omnia vivunt, &c. *comme aux pages* 46 *et* 47. *Après cette oraison, les prélats s'asseient, et reprennent la mitre. Aussitôt les chantres entonnent le répons suivant.*

Les prélats assistans observent pendant les versets, les oraisons et les répons suivans ce qu'ils ont fait cidessus.

Répons. Qui Lazarum, &c. *page* 47.

A la fin de ce répons, le second prélat bénit l'encens, fait le reste comme le premier, et récite les versets, et l'orai-

son Fac, quæsumus, &c. *pages* 48 *et* 49 *; après quoi on chante le répons suivant.*





A la fin de ce répons, le troisième prélat bénit l'encens, &c. comme il a été fait par les deux autres, et dit les versets comme à la p. 46, et l'oraison Inclina, Domine, &c. *page* 17. *Après quoi on chante le répons suivant.*

Répons. Ne recorderis, &c. *page* 49.

A la fin de ce répons, le plus jeune des prélats placé aux pieds du cercueil, du côté droit, bénit l'encens et fait tout le reste comme ci-dessus. Après les versets indiqués à la page 46, il dit l'oraison suivante.

OREMUS.

ABsolve, quæsumus, Domine, animam famuli tui N. ab omni vinculo delictorum, ut in resurrectionis gloriâ inter sanctos et electos tuos resuscitatus respiret. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Ensuite on chante le répons suivant.

Répons. Libera me, Domine, &c. *page* 53.

A la fin de ce répons le prélat célébrant bénit l'encens, et après le dernier Kyrie, eleison, *on lui ôte la mitre ; et étant debout il dit* Pater noster. *Puis, il fait autour du corps les aspersions, les encensemens, la révérence à la croix, et les saluts aux autres prélats, comme il a été fait par eux. Ensuite il dit* Et ne nos inducas, &c. *et les versets indiqués à la page* 46, *puis l'oraison* Absolve, quæsumus, Domine, &c. *ci-dessous, page* 60. *Après l'oraison il ajoute :*

℣. Requiem æternam dona ei, Domine ;
℟. Et lux perpetua luceat ei.

Les chantres terminent par,

℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

Les prélats reçoivent la mitre, et tous s'en retournent à la sacristie dans le même ordre qu'ils en sont venus.

Note.—*C'est ainsi que se termine cette cérémonie dans les lieux où l'on ne porte pas de suite le corps du défunt à la fosse. Cependant, comme il est d'usage dans ce diocèse que la sépulture d'un évêque se fasse avant que le clergé laisse le chœur, on observe à cet égard ce qui est marqué pour la sépulture des prêtres, page* 51, *excepté que l'évêque officiant, après que le corps du défunt a été couvert de terre, chante les versets et l'oraison* Absolve, Domine, &c. *indiqués ci-dessus à la suite de ce cinquième répons.*

Remarques.—1°. *Lorsque les quatre prélats désignés au Pontifical sont remplacés par des prêtres, l'évêque officiant seul doit bénir l'encens.*

2°. *Il ne convient pas de faire les absoutes marquées ci-dessus pour toutes les cérémonies funéraires des évêques, mais seulement dans celles qui ont lieu après le décès.*

3°. *On ne fait pas non plus ces absoutes aux anniversaires ; mais après la messe le prélat célébrant accompagné comme il a été dit ci-dessus, va de même se placer à la tête de la représentation, où demeurant debout*

et découvert, il chante sur le ton qui y est désigné l'oraison Non intres, &c. *page* 35, *puis il s'assied. On chante le répons* Libera me, &c., *à la fin duquel il bénit l'encens, et fait tout le reste comme il a été dit plus haut. Après les versets il chante l'une des cinq oraisons marquées ci-dessus, selon son choix. Puis il dit* Requiem æternam, &c., *et les chantres terminent par le* ℣. Requiescat in pace. ℟. Amen. *Après quoi il retourne à la sacristie dans le même ordre qu'il en est venu.*

4°. *Si, dans les cérémonies funéraires qui ont lieu après le décès, on ne peut avoir quatre prélats ou quatre prêtres suppléans, on s'en tient à ce qui vient d'être dit pour les anniversaires.*

ORDRE DES ABSOUTES

QUI SE FONT SANS SEPULTURE, AU 3e. AU 7e. ET AU 30e. JOUR DU DECES, AUX ANNIVERSAIRES, ET AUX SERVICES QUI, SELON L'USAGE DU DIOCESE, SE CHANTENT DANS L'ANNEE POUR UN OU POUR PLUSIEURS DEFUNTS.

La représentation se place comme on placerait le corps s'il était présent, et le clergé se range autour en la même manière. L'officiant ne chante pas Non intres in judicium, &c. *mais dès que chacun a pris sa place, les chantres entonnent le* Libera, &c. *ci-dessus, page* 35, *pendant lequel on bénit l'encens. Après le répons,* Kyrie, eleison, &c. *et* Pater noster, &c., *l'officiant donne l'eau-bénite et l'encens à la représentation, comme au corps quand il est présent, et continue :*

℣. Et ne nos inducas in tentationem ;
℟. Sed libera nos à malo.
℣. A portâ inferi ;
℟. Erue, Domine, animam ejus.
℣. Requiescat in pace. ℟. Amen.

℣. Domine, exaudi orationem meam ;
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum ;
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS.

ABsolve, quæsumus, Domine, animam famuli tui N. (sacerdotis *ou* pontificis) *ou* (famulæ tuæ N.), ut defunctus (*ou* defuncta) sæculo tibi vivat, et peccata quæ per fragilitatem carnis humanâ conversatione commisit, tu veniâ misericordissimæ pietatis absterge. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Cette oraison se dit le 3e. le 7e. et le 30e. jour après le décès. S'il s'agit de plusieurs défunts, on la met au pluriel, ainsi que les versets qui la précèdent.
Au bout de l'an, on dit seulement l'oraison suivante.

OREMUS.

DEus indulgentiarum, Domine, da animæ famuli tui N. (sacerdotis *ou* pontificis) *ou* (famulæ tuæ N.) cujus anniversarium depositionis diem commemoramus, refrigerii sedem, quietis beatitudinem, et luminis claritatem. Per Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

Si c'est le second ou autre anniversaire, l'officiant ajoute à cette oraison les deux suivantes.

Pour les bienfaiteurs.

DEus, veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam, ut nostræ congregationis fratres, propinquos et benefactores, qui ex hoc sæculo transierunt, beatâ Mariâ semper virgine intercedente, cum omnibus sanctis tuis, ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas.

Pour tous les défunts.

FIdelium, Deus, omnium conditor et redemptor, animabus famulorum famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum ; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequantur. Qui vivis et regnas, Deus, in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

Si on a chanté pour un défunt ou pour une défunte, (a) ou pour un ou pour plusieurs défunts, un service autre que celui des 3e. 7e. et 30e. jours ou de l'anniversaire, après l'oraison Absolve, &c. *qui pourrait être remplacée par la première qui aura été chantée à la messe, on ajoute les deux marquées ci-dessus,* Deus, veniæ largitor, &c. *et* Fidelium, Deus, &c.

Si le service a été chanté pour tous les défunts en général, on dira à l'absoute les trois oraisons qui sont indiquées à la messe quotidienne, Deus, qui inter apostolicos, &c. *page* 44, Deus, veniæ largitor, &c. *et* Fidelium Deus, &c. *ci-dessus.*

L'oraison Fidelium, &c. *est la seule qui se dise à l'absoute que l'on fait le jour des morts* (2 novembre), *et on la termine par ces mots :*

Qui vivis et regnas cum Deo Patre in unitate Spiritûs Sancti, Deus, per omnia sæcula sæculorum. ℟. Amen.



(a) *On dit ordinairement pour un défunt l'oraison* Inclina, Domine, &c. *et pour une défunte* Quæsumus, Domine, &c. *page* 17.

MOTETS

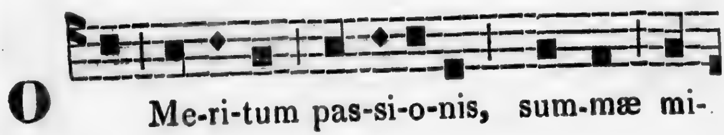
Que l'on peut chanter à l'élévation ou à la communion, pendant les messes des morts.

PREMIER MOTET.





SECOND MOTET.





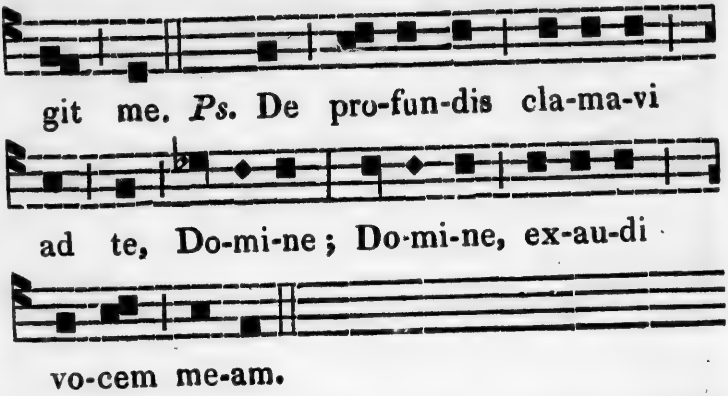
TROISIEME MOTET.





QUATRIEME MOTET.





On répète Miseremini, &c. *après chaque verset du* De profundis, *page* 138.

MÉTHODE
DE
PLAIN-CHANT.

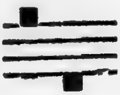
Nous ne nous mettons pas en devoir de faire ici l'éloge du *Plain-chant* ou *Chant grégorien.* Le choix que l'église en a fait pour la célébration de ses offices, doit l'accréditer suffisamment. D'ailleurs, l'expérience démontre combien il donne de majesté au service divin, lorsqu'il est bien exécuté. Ce que nous dirions de plus n'ajouterait rien à son mérite. Nous nous bornerons donc à en donner la méthode la plus claire et la plus exacte qu'il nous sera possible, afin d'en procurer la connaissance à ceux qui désirent s'y exercer.

Le *Plain-chant* est composé de notes, de signes et de figures. Celui-là sait le *Plain-chant,* qui sait bien faire l'usage et l'application de ces trois choses.

DES NOTES.

On distingue dans la voix humaine sept sons différens. Ceux que l'on forme au-dessous ou au-dessus de ces sept sons, n'en sont, à proprement parler, que la répétition. Ceux que l'on voudrait placer entre ces sept, à quelques exceptions près, ne seraient que des sons faux dont l'oreille ne pourrait s'accommoder. On donne à ces sept sons les noms des syllables *Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La, Si,* qui en marquent la teneur,

l'ordre et la suite. On les peint par des caractères qui s'appellent *Notes*. De sorte que comme il n'y a que sept sons, il n'y a aussi proprement que sept notes, que l'on peut répéter autant que de besoin, soit en montant, soit en descendant.

Les notes se placent sur une bande de quatre lignes, rarement de cinq. Elle est ainsi formée : . Les notes y trouvent leurs places ou sur les lignes, comme , ou entre les lignes, comme , ou hors des lignes, comme .

Les notes sont ou brèves, comme , ou quarrées, comme , ou longues, comme . Cette distinction sert à régler la lenteur ou la vitesse du chant. On doit demeurer une demi-fois plus de temps sur une note quarrée que sur une brève, et une demi-fois plus sur une longue que sur une quarrée.

Les noms des syllables *ut, re, mi,* &c. s'appliquent diversement aux notes, suivant la place

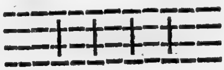
qu'elles occupent dans la bande, et suivent la disposition de la clef qui la régit.

DES SIGNES.

Il y en a deux sortes: les uns s'appellent *barres* et les autres *clefs.*

DES BARRES.

On appelle *barres,* des lignes perpendiculaires appliquées sur la bande, et dont l'usage est de marquer les pauses qu'il faut faire en chantant. Or, comme il y a plusieurs sortes de pauses, il y a aussi plusieurs sortes de barres: la petite, la grande, la double.

La petite barre n'occupe qu'une partie de la bande, comme , et sert à faire prendre haleine, en séparant les mots les uns des autres.

La grande barre est celle qui couvre toute la largeur de la bande, comme . Elle indique une pause double de la petite, et correspond ou à la fin d'une phrase, ou à l'espace qui se trouve entre deux membres de phrase; espace ordinairement désigné dans une pièce, par deux points ou par un point et une virgule. Dans les hymnes et les proses, elle sert à séparer la fin d'un vers, du commencement de l'autre. A la fin des traits, des graduels, &c. elle indique l'endroit où tout le chœur doit se réunir pour achever le verset. Dans les versets des introïts et dans l'intonation des psaumes et can-

tiques, elle sépare la médiante de la terminaison.

La barre double  annonce la fin d'une strophe, d'une pièce, d'un verset, &c. Elle sert encore dans les intonations de toutes sortes de pièces, à marquer l'endroit où doivent s'arrêter ceux qui entonnent, pour laisser le chœur poursuivre.

DES CLEFS.

Les notes en quelque lieu de la bande qu'elles soient placées, n'ont par elles-mêmes ni nom ni valeur, si l'on n'a recours à quelques signes qui puissent leur en donner. C'est pour cette fin que l'on a imaginé deux clefs dont l'une, appelée *clef d'Ut*, peut trouver place sur chacune des quatre lignes de la bande. En voici un exemple :

. L'autre, nommée *clef de Fa,* trouve le plus souvent place sur la seconde ligne, quelquefois sur la première, jamais sur les deux autres. En voici la forme : 

Au moyen de ces deux clefs on donne aux notes leurs noms et on connaît leur valeur. Lorsqu'une pièce est régie par la clef d'*Ut*, la note placée sur la ligne qui passe entre les deux dents de la clef, se nomme toujours *Ut*. Si, au contraire, la pièce est régie par la clef de *Fa*, les notes placées sur la ligne qui passe entre les dents de la clef, s'appellent *Fa*. Par-là même,

on connaît les noms et la valeur de toutes les notes suivantes, en observant que si elles montent, on doit les nommer dans cet ordre, ***Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La, Si***; et que si elles descendent, on doit suivre l'ordre contraire : ***Si, La, Sol, Fa, Mi, Re, Ut.*** Que si la pièce a plus de sept notes d'étendue, on redonne les mêmes noms aux suivantes; en montant, ***Ut, Re, Mi***, &c.; en descendant, ***Si, La, Sol***, &c. : ce qui peut se répéter et se poursuivre jusqu'à l'infini.

Les notes suivantes ne signifient rien, parce qu'elles ne sont régies par aucune clef.



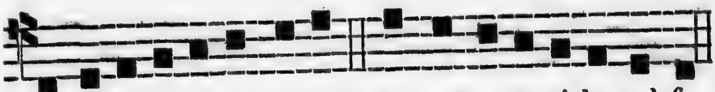
Mais en les faisant précéder d'une clef, on leur donne des noms et une valeur qui sont différens, suivant la nature et la position de la clef.

Exemple par la clef d'Ut.



Ut,re,mi,fa,sol,la,si,ut. Ut,si,la,sol,fa,mi,re,ut.

Exemple par la clef de Fa.

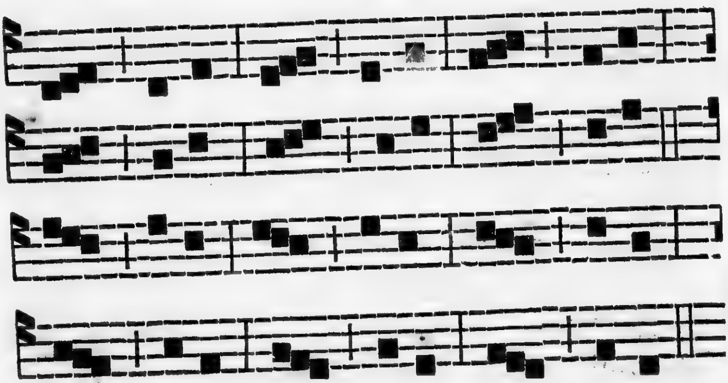


Fa,sol,la,si,ut,re,mi,fa, Fa,mi,re,ut,si,la,sol,fa.

L'usage des clefs et la valeur des notes une fois connus, il faut exercer les commençans sur des degrés conjoints et sur des intervalles. On appelle degrés conjoints une série ou suite de

notes sans interruption, qui prend différens noms suivant son étendue. Lorsque la série ou suite de notes ne consite qu'en trois, c'est une tierce. Si elle est de quatre notes, c'est une quarte ; si de cinq, c'est une quinte ; si de six, c'est une sixième ; si de huit, c'est une octave. On ne connaît point de septième dans le plain-chant. Si au lieu de chanter ces notes de suite, on ne chante que la première et la dernière ; cela s'appelle chanter par intervalles. Les exercices suivans expliqueront mieux la chose.

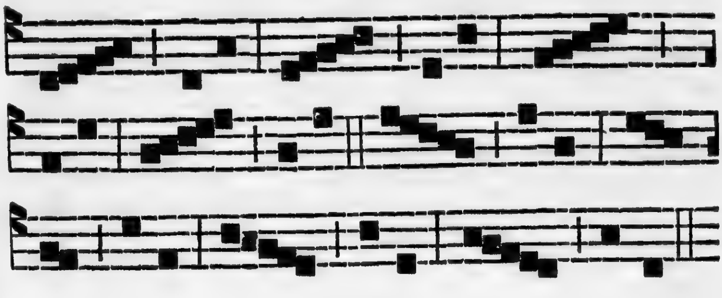
Degrés conjoints et intervalles de tierces.



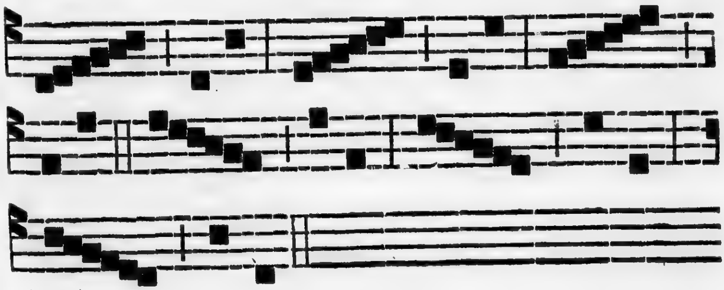
Quartes.



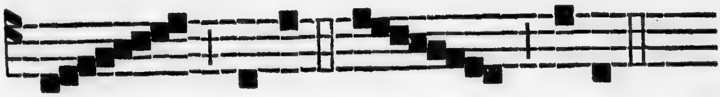
Quintes.



Sixtes.



Octaves.



N. B. Il faut observer ici, en passant, que pour produire la consonnance ou l'harmonie entre deux voix ou deux instrumens qui chantent ou qui jouent diverses parties d'une même pièce, il faut que les sons qu'ils rendent en même temps, soient distans l'un de l'autre d'une tierce, ou d'une quarte, ou d'une quinte, ou d'une sixième, ou enfin d'une octave.

Exemple.

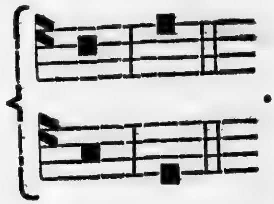
Tierces. Quartes. Quintes. Sixièmes. Octaves.

1ère. voix.

2de. voix.



L'oreille est agréablement affectée de la correspondance que ces différentes notes ont l'une avec l'autre. Mais elle serait blessée d'entendre chanter par deux voix différentes une seconde

ou une septième, comme .

DU GUIDON.

Dans les exemples que nous avons donnés ci-dessus, des degrés conjoints et des intervalles, on a pu remarquer ce signe , placé à la fin de plusieurs bandes. C'est ce qu'on appelle dans le plain-chant un *Guidon*, c'est-à-dire un signe qui indique par quelle note commencera la bande suivante. On l'emploie encore dans le cours de la bande, lorsqu'il y a changement de clef. Nous en mettrons ici quelques exemples.

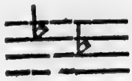
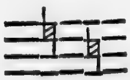


sol,la,ut, ut,si,la, fa,sol,la, si,re,fa,



mi,re,ut, sol,fa,mi, re,sol,la,fa,fa.

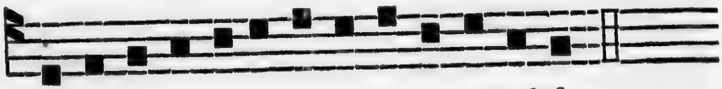
DES FIGURES.

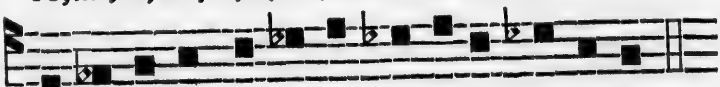
Il y en a deux : l'une s'appelle *b mol* et se représente ainsi  : l'autre *b quarre,* et a cette forme . Mais pour connaître l'usage de l'une et de l'autre, il faut savoir ce qu'on entend par *ton* et par *demi-ton.*

On appelle *ton,* l'espace qui se trouve entre deux notes qui se suivent, ou le chemin que fait la voix humaine pour passer d'une note à la note suivante. Ainsi, en montant, il y a un ton de l'*ut* au *re,* du *re* au *mi,* du *fa* au *sol,* du *sol* au *la,* du *la* au *si.* Pareillement, en descendant, il y a un ton du *si* au *la,* du *la* au *sol,* du *sol* au *fa,* du *mi* au *re,* du *re* à l'*ut.* Mais en montant du *mi* au *fa* et du *si* à l'*ut,* il n'y a qu'un demi-ton. Pareillement, il n'y a qu'un demi-ton en descendant de l'*ut* au *si* et du *fa* au *mi.* C'est de quoi l'oreille peut se rendre compte à elle-même avec un peu d'observation.

Cela posé, on appelle chanter par *b quarre,* lorsque le *si* et le *mi* conservent toute leur rudesse, en sorte que le demi-ton se maintienne, en montant, du *mi* au *fa,* et du *si* à l'*ut,* et en descendant, de l'*ut* au *si* et du *fa* au *mi.* Mais si le *si* ou le *mi* sont précédés du *b mol,* ils changent leurs noms en celui de *za,* et alors le

demi-ton change de place, c'est-à-dire qu'au lieu d'être en montant entre le *si* et l'*ut*, il se trouve entre le *la* et le *si* ou *za* ; et, en descendant, au lieu d'être de l'*ut* au *si*, il se trouve entre le *si* ou *za* et le *la* ; l'effet du *b mol* étant d'affaiblir le *si*, et de le rapprocher du *la*. La même chose a lieu par rapport au *mi*, lequel étant précédé du *b mol*, s'affaiblit et s'éloigne d'un demi-ton du *fa*, pour se rapprocher d'un demi-ton du *re*. Voici des exemples qui éclairciront ce principe.





Il est très rare dans le plain-chant que le *b mol* affecte le *mi*. Mais rien n'est plus commun que de le voir affecter le *si*.

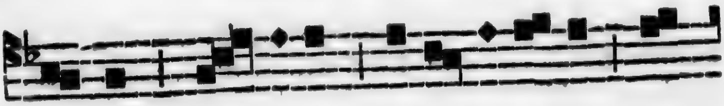
Le *b mol* est ou passager, ou accidentel, ou essentiel. Nous appelons *b mol* passager, celui qu'on rencontre dans le cours d'une bande et qui pour l'ordinaire n'affecte que les notes d'un seul mot. Son effet se borne là, tellement que dans les mots qui suivent, le *si* reprend son nom et sa force ordinaire.

Le *b mol* accidentel est celui qui se trouve placé au commencement d'une bande ; et celui-là conserve son effet jusqu'à la fin de la bande, à moins qu'il ne soit interrompu par le *b quarre*, qui remet le *si* dans son ordre naturel, jusqu'à ce qu'un autre *b mol* vienne l'en retirer de nouveau.

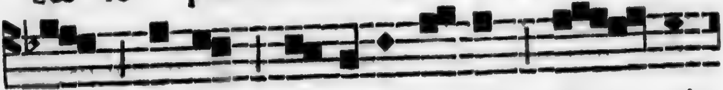
Enfin le *b mol* essentiel est celui qui règne du commencement à la fin d'une pièce, sans interruption. C'est ainsi qu'on le trouve dans la plupart des pièces du sixième ton et dans une partie de celles du cinquième.

Chanter une pièce affectée d'un *b mol* essentiel, est ce qu'on appelle chanter par *b mol.* On y trouve l'avantage de se raffermir beaucoup dans le chant par le changement que l'on peut faire des noms des notes, en solfiant *ut* au lieu de *fa*, *re* au lieu de *sol*, *mi* au lieu de *la*, *fa* au lieu de *za*, &c. C'est de quoi on peut faire l'épreuve sur telle antienne que l'on voudra du sixième ton, par exemple sur la suivante :

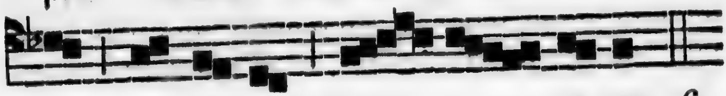




cœ- lo præs-ti-to e-su-ri-en-tes re-



ples bo-nis, fas-ti-di-o- sos di- vi-



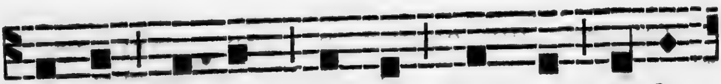
tes di- mit-tens i- na-nes. 6.

Note. Dans les pièces qui sont sous la clef de *fa*, le *si* est toujours *za*, quoique le *b mol* ne soit point exprimé.

DE L'APPLICATION OU SUBSTITUTION DE LA LETTRE A LA NOTE.

Pour y parvenir, il faut d'abord s'exercer sur quelque pièce de chant où il n'y ait qu'une note par syllabe, et même prendre la précaution de solfier, ou chanter la note de chaque mot, avant de lui substituer la lettre.

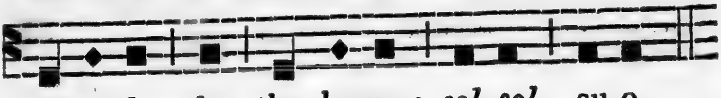
Exemple.



Sol, la, Tan-quàm : *sol, fa,* Spon-sus : *fa, la,*



ut, Do-mi-nus : *la, ut, si,* pro-ce-dens : *la,*



fa, la, la, de tha- la-mo : *sol, sol,* su-o.

On peut ensuite s'exercer sur quelque pièce un peu moins simple, par exemple, sur l'antienne suivante :



1 *ton.*

Enfin, de cette pièce ou de quelque autre semblable, on peut passer à de plus difficiles et s'accoutumer graduellement à avoir toujours la note présente à l'oreille quand on chante les syllabes ; car la plupart des cacophonies qui arrivent dans les chœurs, viennent de ce qu'un grand nombre ne rendent des sons qu'au hasard et à peu près, suivant que le chant leur paraît monter ou descendre.

DE LA MANIERE D'ENTONNER.

Le vice de beaucoup de chantres est d'entonner quelquefois trop haut, quelquefois trop bas : deux excès également desagréables, et qu'on ne peut éviter à moins de bien connaître l'étendue de la pièce qu'il s'agit de chanter. Pour y parvenir, il faut savoir que l'on distingue huit tons dans le plain-chant régulier ; de ces huit tons, les impairs, c'est-à-dire, le premier, le troisième, le cinquième et le septième, s'élèvent beaucoup au-dessus de la finale ; et par conséquent, les pièces qui appartiennent à quelqu'un de ces quatre tons, demandent à être entonnées bas, afin que leur étendue ascendante n'excède point la portée de la voix. Au contraire, les pièces qui appartiennent aux tons pairs, c'est-à-dire, au second, au quatrième, au sixième et au huitième, demandent à être entonnées plus haut, parce qu'elles montent peu au-dessus de leurs finales, et descendent beaucoup au-dessous, surtout celles du second ton.

Mais comment savoir de quel ton est une pièce de chant? Par la connaissance de la note finale et de la dominante. Lorsqu'une pièce de chant finit par *re*, elle appartient ou au premier ou au second ton. Si elle finit par *mi*, elle est du troisième ou du quatrième ; si par *fa*, elle est du cinquième ou du sixième ; enfin si elle finit par *sol*, elle est du septième ou du huitième. La table suivante réunissant dans un même point de vue les finales et les dominantes de tous les tons, donnera plus de clarté à la chose.

	Dominantes.	Finales.
Premier ton	... ... *la*	... *re.*
Second ton	... ... *fa*	
Troisième ton	... ... *ut*	.. *mi.*
Quatrième ton	... ... *la*	
Cinquième ton	... ... *ut*	... *fa.*
Sixième ton	... ... *la*	
Septième ton	... ... *re*	... *sol.*
Huitième ton	... ... *ut*	

Supposons que *re* soit la note finale d'une pièce quelconque, il faut que cette pièce soit ou du premier ou du second ton. Elle sera du premier, si *la* est sa dominante, et du second si c'est *fa* qui domine. Si c'est un graduel, un répons, un introït, la dominante se reconnaîtra aisément dans le verset, parce qu'elle y est la plus souvent répétée. Mais elle n'est pas aisée à reconnaître dans les pièces sans versets, telles que sont les antiennes, les communions, les offertoires. On n'a alors pour ressource que d'examiner si le chant s'étend en haut ou en bas. S'il s'étend en haut, la pièce est du ton impair comme nous avons dit ci-dessus, c'est-à-dire du premier ton dans l'exemple que nous citons. Si au contraire la pièce a son étendue en descendant, elle est du ton pair, c'est-à-dire du second. La même méthode peut être employée dans tous les cas semblables.

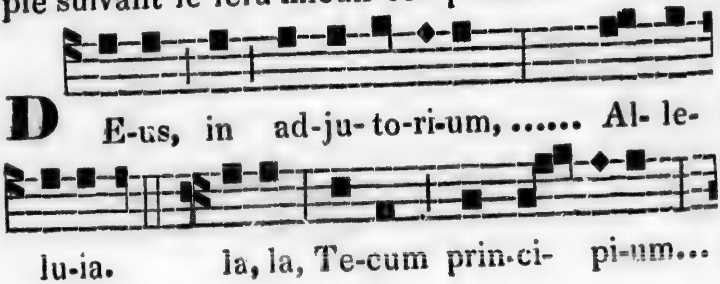
Il faut néanmoins avouer qu'il y a des antiennes, telles que *Salve, regina, Sacerdos et pontifex*, dont il est très-difficile de découvrir le ton, parce qu'elles montent au-dessus de la finale, autant qu'elles baissent au-dessous. De

là vient que quelques livres les attribuent au second ton et d'autres au premier.

Au reste, on sera toujours assuré d'avoir entonné régulièrement, lorsque le commun des voix du chœur où l'on chante, pourra, sans effort, s'élever à trois notes au-dessus de la dominante.

DE L'UNISSON.

Il consiste à ramener à un même point toutes les dominantes des différentes parties de l'office que l'on chante. Par exemple, aux secondes vêpres de Noël, si l'officiant prend sur un ton convenable le *Deus, in adjutorium*, dont la dominante est *ut*, le moyen de conserver l'unisson, sera que la dominante *la* de l'antienne *Tecum principium*, soit prise sur le même ton que l'*ut* de *Deus, in adjutorium*, et que de cette dominate *la*, on descende au *fa*, qui est la première note de cette antienne; et que quand cette antienne aura été répétée après le psaume, on mette sur le ton de la dominante *la* de cette première antienne, la dominante *re* de la seconde, et que de ce *re* on descende au *sol* qui est la note par où commence la seconde antienne *Redemptionem*, et ainsi des autres; comme l'exemple suivant le fera mieux comprendre.

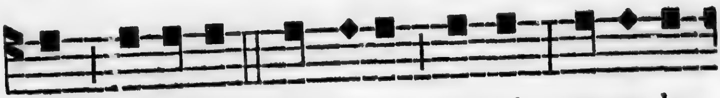




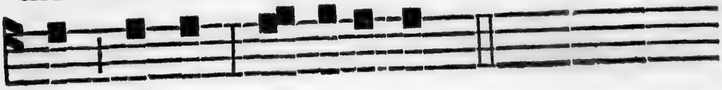
MANIERE DE CHANTER LES DIFFERENTES PARTIES DE L'OFFICE DIVIN.

A matines.



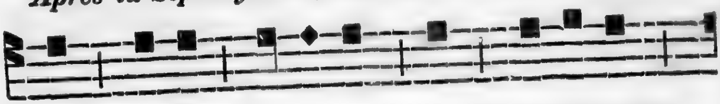


me fes-ti-na. Glo-ri-a Pa-tri... sæ-cu-lo-

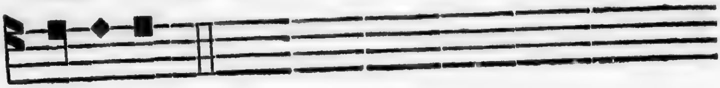


rum. A-men. Al-le-lu-ia.

Après la Septuagésime, au lieu d'Alleluia, *on dit :*



Laus ti-bi, Do-mi-ne, rex æ-ter-næ

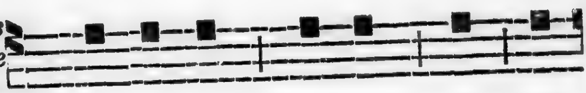


glo-ri-æ.

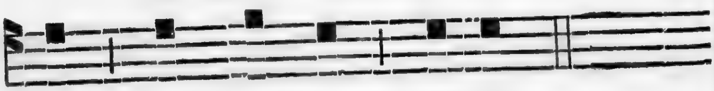
Deus, in adjutorium *se chante de la même manière à toutes les heures de l'office.*

Le verset qui termine chaque nocturne, se chante comme suit :

A ténèbres et à l'office des morts.

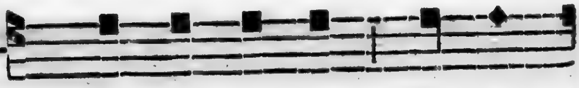


℣. Au- di- vi vo-cem de cœ-
℟. Be- a- ti mor-tui qui in
℣. In pa-ce
℟. Dor- mi- am et

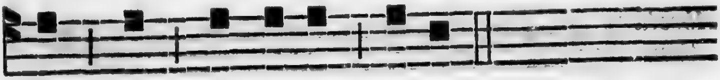


lo di- cen- tem mi- hi.
Do- mino mo- ri- un-tur.
in id- ip-sum.
re- qui- es-cam.

Dans les offices sémi-doubles.



℣. Ex- al- ta- re, Do- mi-
℞. Can-ta- bi- mus et psal-



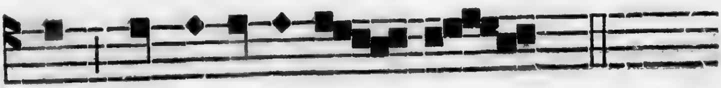
ne, in vir- tu-te tu- â.
le- mus vir- tu-tes tu-as.

C'est sur cet air que se chantent les versets des commémoraisons et suffrages à laudes et à vêpres ; ceux des saluts et ceux qui suivent les antiennes de la Ste. Vierge comme Regina cœli, Alma redemptoris, &c. ; *enfin ceux qui suivent les répons brefs aux petites heures.*

Aux matines solennelles.



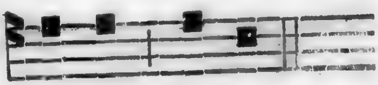
℣. Os jus- ti me- di- ta- bi-
℞. Et lin-gua e- jus lo-



tur sa- pi-en-ti- am.
que- tur ju-di- ci-um.

Ainsi se chante à laudes et à vêpres, tant à l'office solennel qu'au sémi-double et férial, le verset qui suit immédiatement l'hymne. Il en est de même du verset Custodi nos, &c. *à complies.*

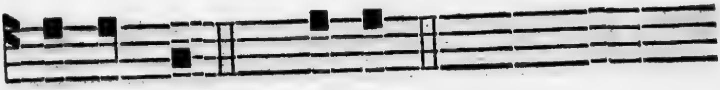
Après le verset de chaque nocturne.



le reste tout bas.

Pa-ter nos-ter, &c.


℣. Et ne nos in-du-cas in ten-ta-ti-o-nem.
℟. Sed li- be- ra nos à ma-lo.
Absolu-tion.
E X-au-di, Do-mi-ne, Je-su Chris-
te, pre-ces ser-vo-rum tu- o-rum, et mi-
se-re-re no-bis, qui cum Pa-tre et Spi-
ri-tu Sanc-to vi-vis et reg-nas in sæ-
cu-la sæ-cu-lo-rum. ℟. A-men. Ju-be, Dom-
ne, be-ne-di-ce-re.
Bénédic-tion.
Be-ne-dic-ti- o-
ne per-pe-tu-â be-ne-di-cat nos Pa-ter
E- van-ge-li-ca lec-tio sit no- bis sa-lus et



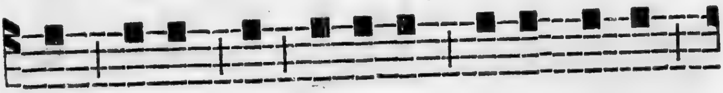
æ- ter- nus. ℟. A-men.
pro-tec- tio. ℟. A-men.

Ainsi se chantent toutes les bénédictions, en quelque heure de l'office qu'elles se trouvent.

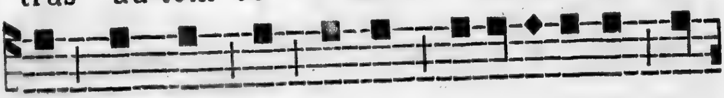
Ton des leçons.



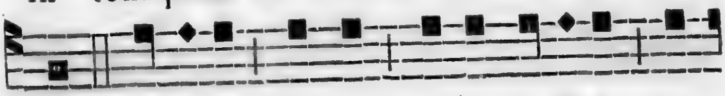
D E ac- ti-bus a-pos-to-lo-rum. Pe-



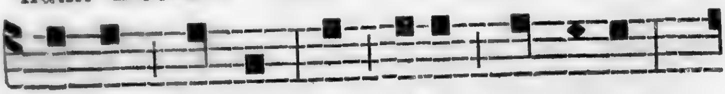
trus au-tem et Jo-an-nes as-cen-de-bant



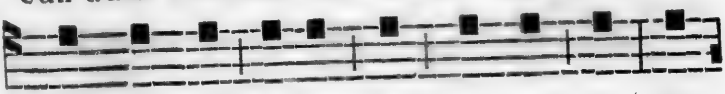
in tem-plum ad ho-ram o-ra-ti- o-nis no-



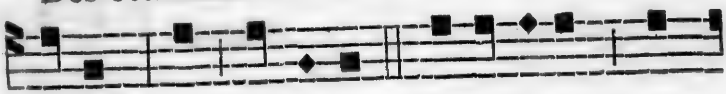
nam. Lec-ti-o sanc-ti e-van-ge-li-i se-



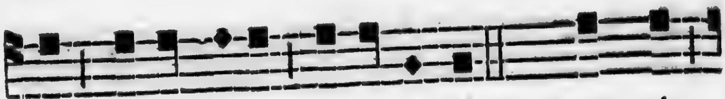
cun-dùm Lu-cam. In il-lo tem-po-re:



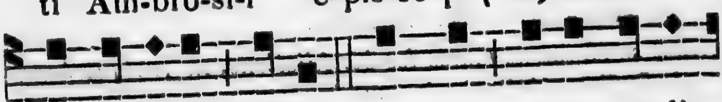
Des-cen-dens Je-sus de mon-te, et Si-



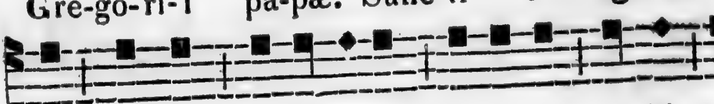
do-nis. Et re- li-qua. Ho-mi-li-a sanc-



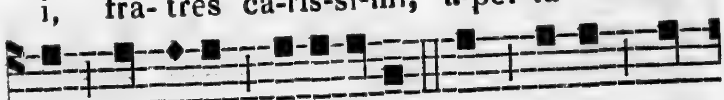
ti Am-bro-si-i e-pis-co-pi *(ou)* sanc-ti



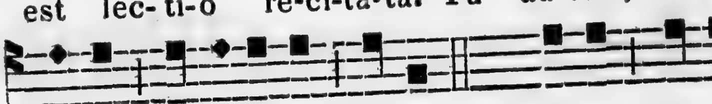
Gre-go-ri-i pa-pæ. Sanc-ti e-van-ge-li-



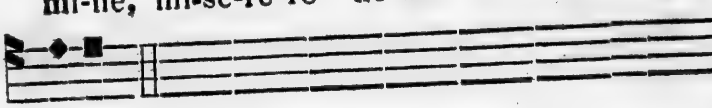
i, fra-tres ca-ris-si-mi, a-per-ta vo-bis



est lec-ti-o re-ci-ta-ta. Tu au-tem, Do-

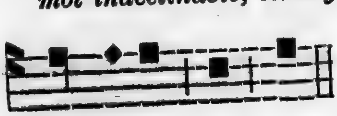


mi-ne, mi-se-re-re no-bis. ℟. De-o gra-



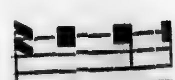
ti-as.

S'il faut faire un point sur un monosyllabe ou sur un mot indéclinable, on le fait de la sorte :

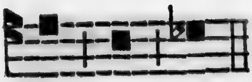


Res-pi-ce in nos.

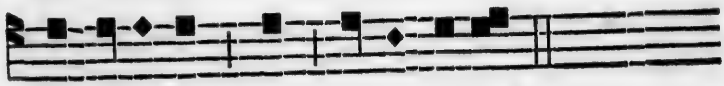
Si au lieu d'un point, il y en avait deux, on chanterait ainsi :



Res-pi-

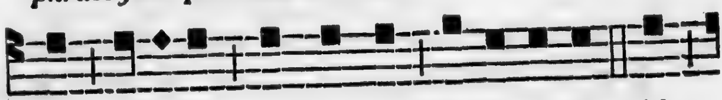
 *S'il y a un point d'interrogation :*

ce in nos :

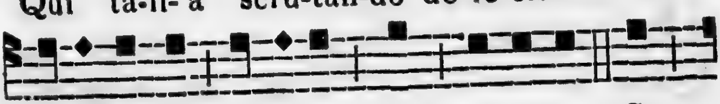


Fe-ce-ri-mus hunc am-bu-la-re ?

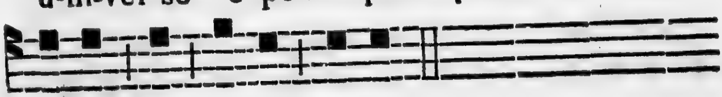
Ainsi se chantent les prophéties et leçons de la semaine-sainte et de l'office des morts ; excepté que la dernière phrase finit par cette modulation.



Qui ta-li-a scru-tan-do de-fe-cis-ti. Ab



u-ni-ver-so o-pe-re quod pa-trâ-rat. Spes

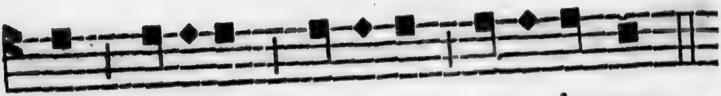


me-a in si-nu me-o.

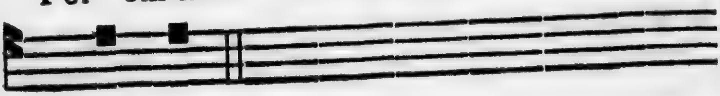
Les Jérémiales ou Lamentations de Jérémie se chantent sur un ton particulier que l'on trouve noté dans le Vespéral.

A LA MESSE. *Là comme dans les autres endroits de l'office, le verset* Dominus vobiscum, *devant ou après les oraisons, se chante toujours uniment et sans inflexion.*

Les oraisons dans l'office et aux messes de la férie et des morts, se chantent aussi sans inflexion d'un bout à l'autre, excepté cette chute qu'on fait à la fin :

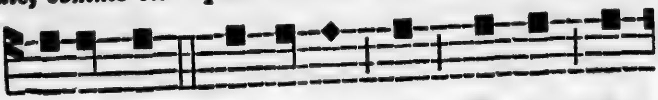


Per om-ni-a sæ-cu-la sæ-cu-lo-rum.

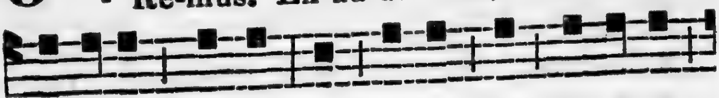


℟. A- men.

Dans les messes et offices solennels, doubles et même sémi-doubles, on peut faire une inflexion lorsqu'on rencontre deux points, ou un point joint à une virgule, afin de prendre haleine. La terminaison diffère aussi de la fériale, comme on le peut voir dans l'exemple qui suit :



O - Re-mus. Ex-au-di nos, De-us sa-



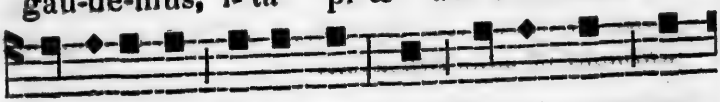
lu-ta-ris nos-ter : ut si-cut de be-a-tæ



Pra-xe-dis vir-gi-nis tu-æ fes-ti-vi-ta-te



gau-de-mus, i- tà pi- æ de-vo-ti-o-nis e-



ru-di-a-mur af-fec-tu. Per Do-mi-num nos-



trum... per om-ni- a sæ-cu-la sæ-cu-lo-



rum. ℟. A-men.

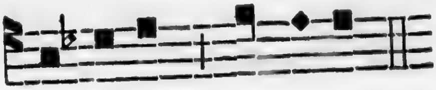
L'oraison de l'aspersion, celle de complies et des autres petites heures, se chantent toujours sur le ton férial, en quelque temps de l'année et dans quelque fête que ce soit.

Lorsqu'avant une collecte il y a Flectamus genua, *le célébrant chante :*



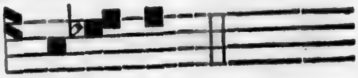
O-re-mus.

Le sous-diacre :



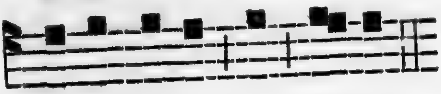
Flec-ta-mus ge- nu- a.

Le sous-diacre (non le chœur) :



Le-va- te.

Le jour de la Chandeleur et le dimanche des Rameaux, le diacre tourné vers le peuple, chante avant la procession :



Pro-ce-da-mus in pa-ce.

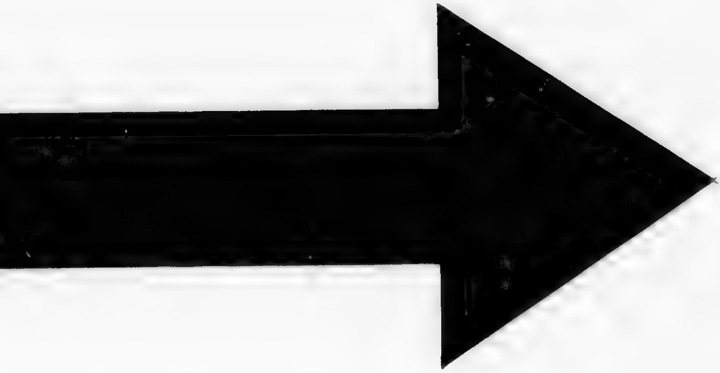
Le chœur répond :

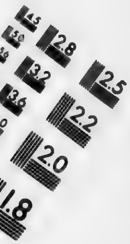


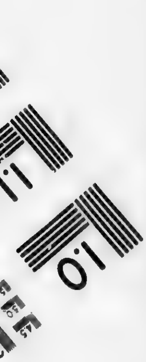
In no-mi-ne Chris-ti. A- men.

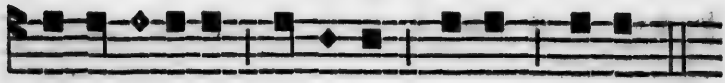
Avant l'oraison Super populum, *qui a lieu dans les féries du Carême, le célébrant ayant chanté* Oremus, *le diacre chante, tourné vers le peuple :*

[redacted]



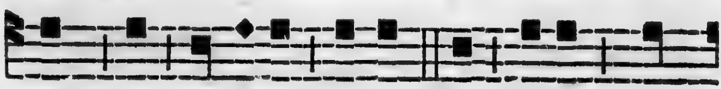


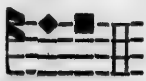




Le chœur ne répond rien.

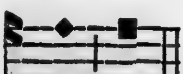
L'épître et l'évangile ont une inflexion qui leur est commune ; c'est celle que l'on fait à la rencontre des deux points. Elle doit toujours se faire sur une syllabe longue, et être placée de manière que quand la voix est remontée à la dominante, il reste trois syllabes avant d'arriver aux deux points. Il n'y a pas d'inconvénient à en laisser jusqu'à quatre et cinq, par exemple :



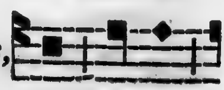


. *Mais ce serait une faute de n'en laisser que deux ; par exemple, de chanter*



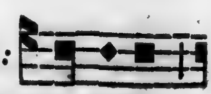


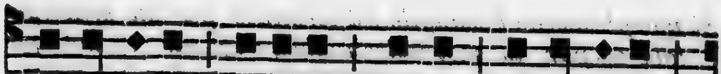
. *Il faut dire en ce cas,*



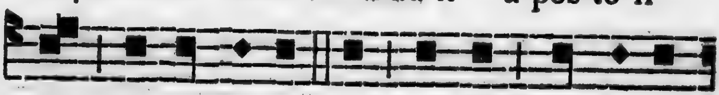


Le point tant dans le titre que dans le cours de l'épître, se fait comme suit :

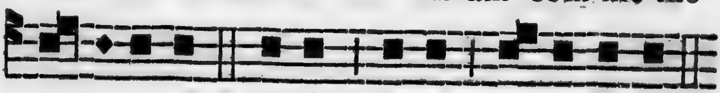




e-pis-to-læ be-a-ti Pau-li a-pos-to-li



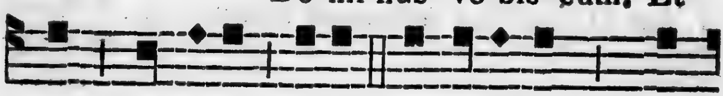
ad Co-rin-thi-os. In me-am com-me-mo-



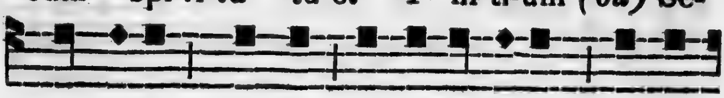
ra- ti-o-nem. Co-ràm ip-so mi-nis-tra-vi.

Pour l'évangile : 

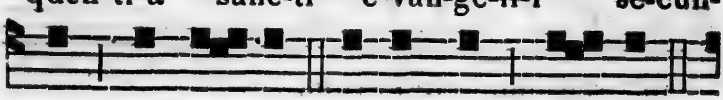
Do-mi-nus vo-bis- cum. Et



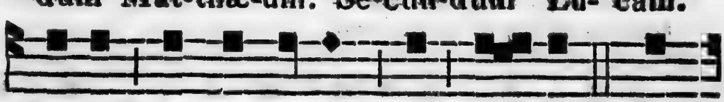
cum spi-ri-tu tu-o. I- ni-ti-um *(ou)* Se-



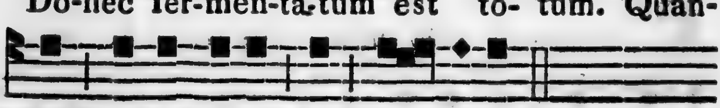
quen-ti-a sanc-ti e-van-ge-li-i se-cun-



dùm Mat-thæ-um. Se-cun-dùm Lu- cam.



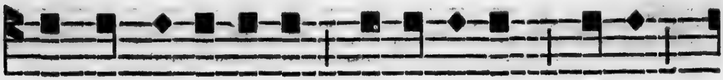
Do-nec fer-men-ta-tum est to- tum. Quan-



dò re-ver-ta-tur à nup-ti- is.

Si une phrase de l'évangile est terminée par un monosyllabe ou par un mot indéclinable, c'est sur ce mot que se fait l'inflexion.

Exemples.



E-van-ge-li- za-re pau-pe-ri-bus mi-sit



me. Ge-nu-it O-bed ex Ruth.

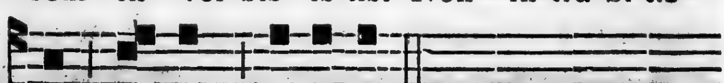
Dans l'épître et dans l'évangile le point interrogatif se fait comme dans les leçons, ci-dessus, page 393.

L'une et l'autre se terminent comme suit : 

In-vi-

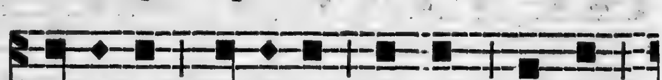


cem in ver-bis is-tis. Non in-tra-bi-tis

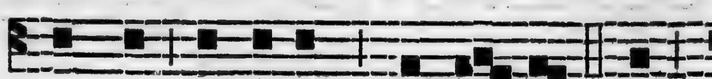


in reg-num cœ-lo-rum.

L'air sur lequel on doit chanter la Passion, se reconnaîtra aisément par ce qui suit.



P As-si- o Do-mi-ni nos-tri Je-su

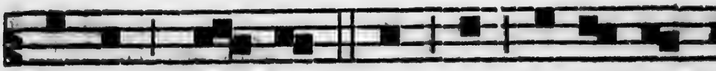


Chris-ti se-cun-dùm Mat-thæ- um. In


il-lo tem-po-re. Sic ter-mi-nan-tur du-
o punc-ta: Sic au-tem punc-tum. Sic
vox mo-no-syl-la-ba aut in-de-cli-na-bi-lis
an-tè punc-tum. Sic in-di-ca-tur Chris-
to. Et, in-cli-na-to ca-pi-te, tra-di-dit
spi- ri-tum. † E- go sum. Sic
mo-du-lan-tur du-o punc-ta. Sic mo-du-
la- tur punc-tum. Sic ve-rò in-ter-ro-
ga- tur? Sic tan- dem fi- ni- tur.



S. Sic mo-du-lan-tur du-o punc-ta : Sic



au-tem punc-tum. Sic fit in-ter- ro-



ga- ti-o ?

DE L'INTONATION, &C. DES PSAUMES.

Les psaumes se chantent diversement suivant celui des huit tons auquel ils appartiennent.

Leurs différentes intonations sont exprimés par les quatre vers qui suivent :

Primus cum Sexto *Fa Sol La* semper habeto ;
Ternus et Octavus *Sol La Ut* ; *Ut Re Fa* secundus ;
La Sol La Quartus, *Fa La Ut* Quintus habebit.
Septimus *Ut Si Ut Re.* Cunctos sic incipe cantus.

Il suit de là que l'intonation du premier et du sixième ton est la même. Il n'en est pas ainsi de celle du troisième et du huitième, quoique toutes deux aient sol la ut. *La différence consiste en ce que ces trois notes répondent à trois syllabes dans le huitième ton, comme*



, au lieu que dans le troisième ton,

Be-a-tus.

elles ne répondent qu'à deux ; exemple :

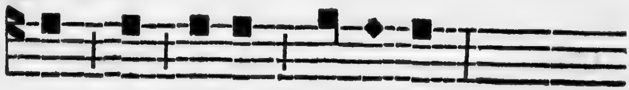


Ceux qui ne saisissent pas cette

Be-a- tus.

différence, sont sujets à confondre les médiantes de ces deux tons, dont les exemples suivans font sentir la différence.

8e. ton.



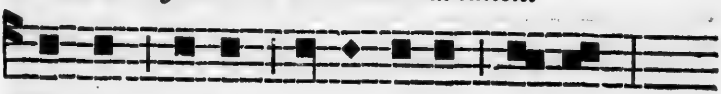
Vir qui ti-met Do-mi-num :

3e. ton.



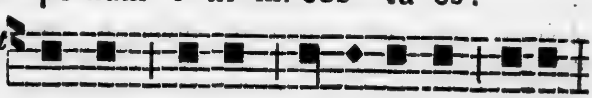
Vir qui ti-met Do-mi-num :

Plusieurs se trompent aussi dans la médiante du premier et du sixième ton, en y mettant un sol *ou même deux, au lieu de la faire sur le* la *sans variation.*



Do-nec po-nam i- ni- mi-cos tu- os :

il faudrait chanter :



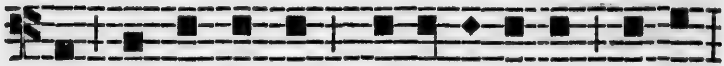
Do-nec po-nam i- ni-mi-cos tu-os :

Au moyen de quoi, on éviterait la dissonance qui résulte inévitablement dans un chœur, lorsqu'une partie chante sol, *tandis que les autres font* la ; *deux notes qui ne sont éloignées que d'une seconde l'une de l'autre.*

La médiante du 2d, du 4e, du 5e, et du 8e. ton tant régulier qu'irrégulier, varie quelquefois, et cela arrive lorsqu'elle tombe sur un mot indéclinable ou monosyllabe. En ce cas, au lieu d'élever la pénultième comme on le fait dans les mots ordinaires, on fait l'élévation de la voix sur la dernière syllabe de ce mot.

Exemples.

2d. ton.

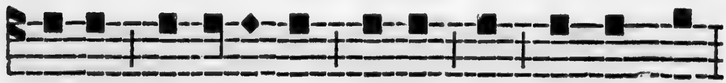


In con-ver-ten-do...cap-ti-vi-ta-tem Si-on:



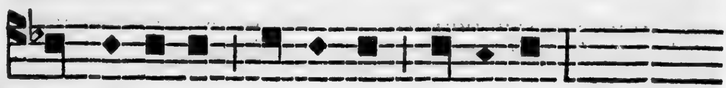
Qui-a {a-pud te pro-pi- ti- a- ti-o est:

5e. et 8e. ton.



Ec-ce au-di-vi-mus e-am in E-phra-ta:

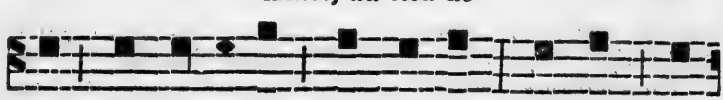
8e. ton irrégulier.



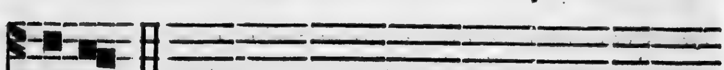
Be-ne-di-xit do-mu-i Is-ra- el.

Pour psalmodier régulièrement, il faut avoir soin, autant qu'on le peut, de n'élever la voix sur la dernière syllabe d'aucun mot déclinable, soit à la médiante, soit à la conclusion ou finale d'un verset de psaume, quoique le ton semble le demander. Mais on élève en sa place la pénultième, et si cette pénultième était brève, on éleverait la précédente.

Ainsi, au lieu de

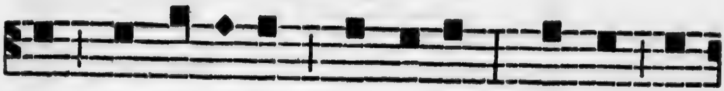


In splen-do-ri-bus sanc-to-rum: pe-dum tu-



o- rum.

il faut chanter :



In splen-do-ri-bus sanc-to-rum : pe-dum tu-



o- rum.

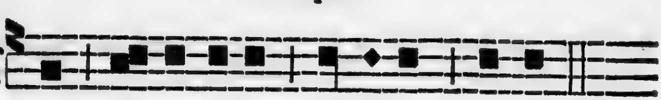
L'intonation solennelle des psaumes n'a lieu qu'au premier verset, les autres commençant tout uniment sur la dominante du premier.

Dans les offices simples et sémi-doubles, ainsi qu'aux petites heures et à complies pendant toute l'année, on entonne les psaumes absolument par la dominante, ou, comme l'on dit, recto tono. *Mais cela ne change rien à la médiante ni à la finale ou conclusion. On prend toujours celle qui est indiquée.*

Les cantiques suivent la règle des psaumes. On en excepte seulement les cantiques évangéliques, c'est-à-dire, Benedictus, &c. Magnificat, &c. *et* Nunc dimittis, &c., *dont l'intonation est toujours solennelle, même aux simples et sémi-doubles. Dans les simples et sémi-doubles, le premier verset de ces cantiques étant chanté, les autres commencent par la dominante de l'intonation, comme on l'a dit des psaumes. Mais dans les offices doubles, on entonne chaque verset de ces cantiques comme le premier.*

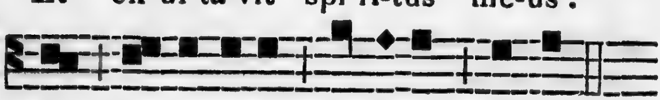
Exemple.

1er. *ton.*



Et ex-ul-ta-vit spi-ri-tus me-us :

7e. *ton.*



Et ex-ul-ta-vit spi-ri-tus me-us :

8e. ton.



Et ex-ul-ta-vit spi-ri-tus me-us:

Nous terminerons ce traité par un tableau général de l'intonation, médiation et conclusion ou finale des psaumes et des cantiques évangéliques.

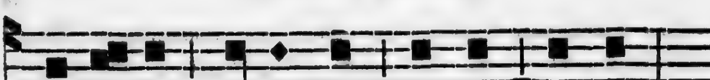
INTONATION

Des psaumes et des cantiques.

PREMIER TON.

Psaumes.

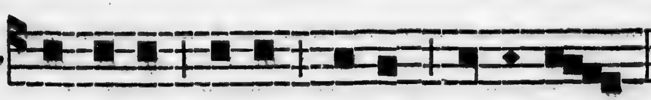
Intonation solennelle.



Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes;

Finales.

1ère.



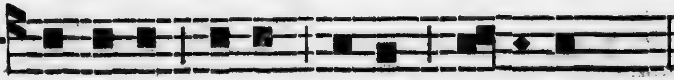
Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

2e.

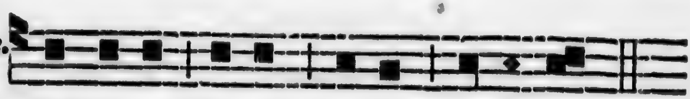


Lau-da-te e-um, om-nes po-pu- li.

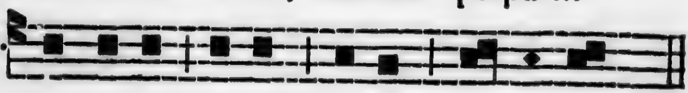
3e.



Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

4e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

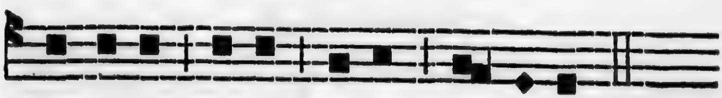
5e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu- li.

6e. 

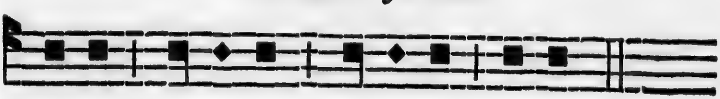
Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Finale parisienne.



Lau-da-te e-um, om-nes po- pu- li.

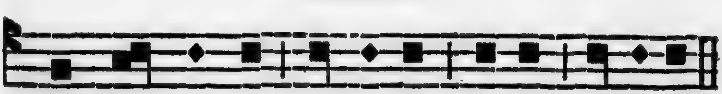
Intonation fériale.



Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

Intonation.



Be- ne- dic-tus Do-mi-nus De-us Is-ra-el.
Mag- ni- fi- cat.
Nunc di- mit-tis.

SECOND TON.

Psaumes.

Intonation solennelle.



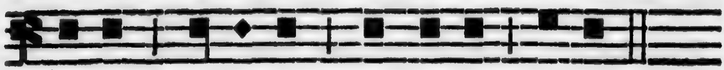
Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;

Finale.



Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Intonation fériale.



Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

Intonation.



Be- ne- dic-tus. Mag-ni- fi-cat.
Nunc di- mit-tis.

TROISIEME TON.

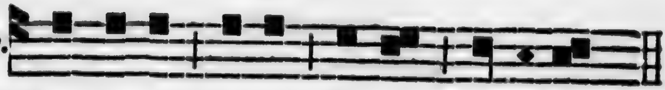
Psaumes.

Intonation solennelle.

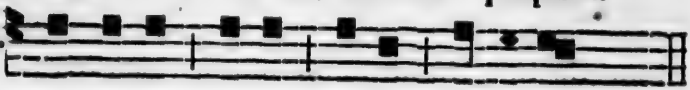


Lau-da- te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;

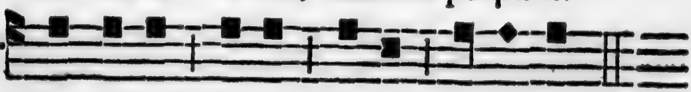
Finales.

1ère.


Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

2e.


Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

3e.


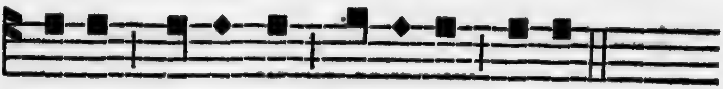
Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Parisienne.



Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

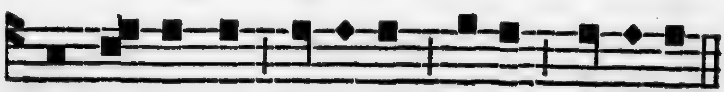
Intonation fériale.



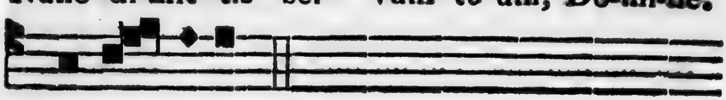
Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

Intonation.



Be- ne-dic-tus Do-mi-nus De-us Is-ra-el.
Nunc di-mit- tis ser- vum tu-um, Do-mi-ne.



Mag-ni- fi-cat.

QUATRIEME TON.

Psaumes.

Intonation solennelle.

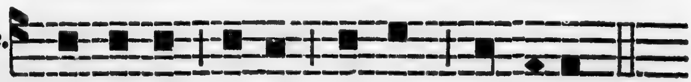


Lau- da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;

Finales.

1ère. 

Lau-da-te e-um, om- nes po-pu-li.

2e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

3e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

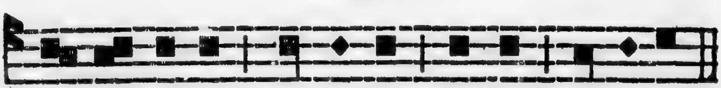
Intonation fériale.



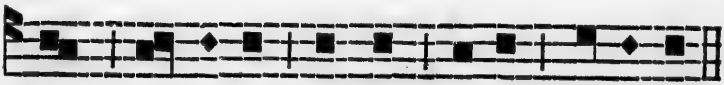
Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me- o.

Cantiques.

Intonation.



Be- ne-dic-tus Do-mi-nus De-us Is- ra-el.



Nunc di- mit-tis ser-vum tu-um, Do-mi-ne.
Mag- ni- fi- cat.

CINQUIEME TON.

Psaumes.

Intonation solennelle.



Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;

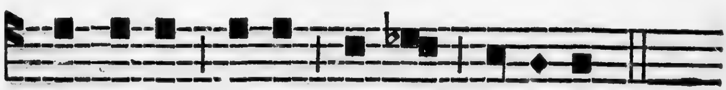
Finales.

1ère.



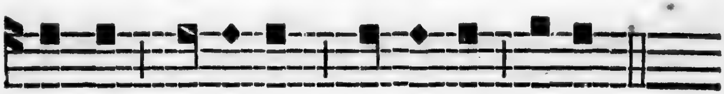
Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Parisienne.



Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

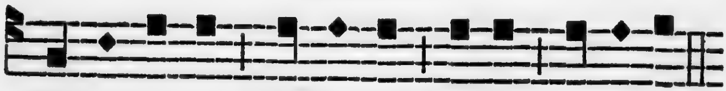
Intonation fériale.



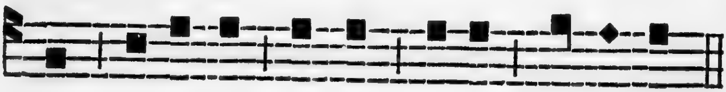
Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

Intonation.



Be-ne-dic-tus Do-mi-nus De-us Is-ra-el.
Mag-ni-fi-cat.

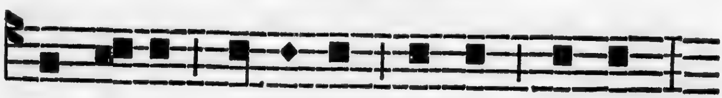


Nunc di-mit-tis ser-vum tu-um, Do-mi-ne.

SIXIEME TON.

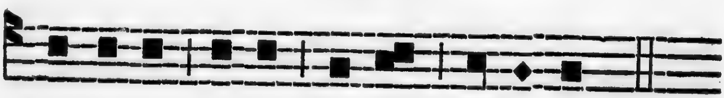
Psaumes.

Intonation solennelle.



Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;

Finale.

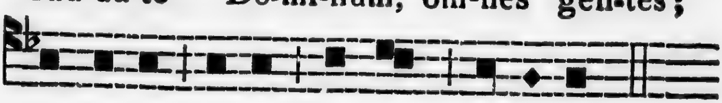


Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Intonation et finale parisienne.

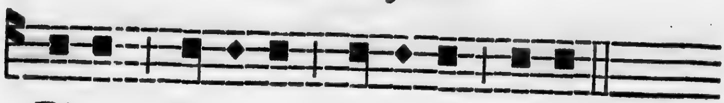


Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;



lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Intonation fériale.



Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

Intonation.

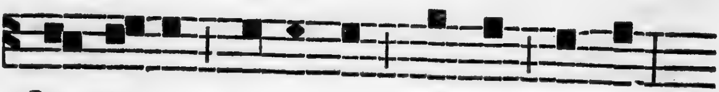


Be- ne-dic-tus.
Mag- ni- fi- cat.
Nunc di- mit- tis.

SEPTIEME TON.

Psaumes.

Intonation solennelle.



Lau-da- te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;

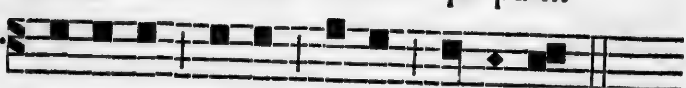
Finales.

1*ère.* 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

2*e.* 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

3*e.* 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

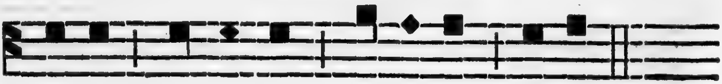
4e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

5e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Intonation fériale.



Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

Intonation.



Be- ne-dic-tus Do-mi-nus De-us Is-ra-el.
Nunc di-mit-tis ser- vum tu-um, Do-mi-ne.



Mag- ni- fi-cat. (*ou*) Mag-ni-fi-cat.

HUITIEME TON.

Psaumes.

Intonation.

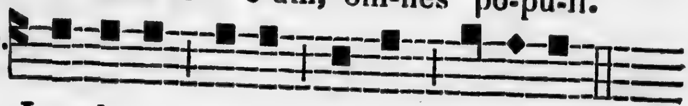


Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes;

Finales.

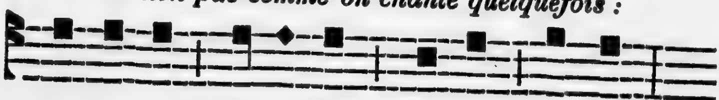
1ère. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

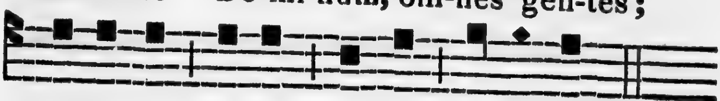
2e. 

Lau-da-te e-um, om-nes po-pu-li.

Et non pas comme on chante quelquefois :

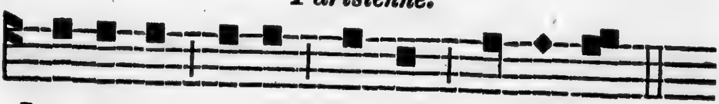


Lau-da-te Do-mi-num, om-nes gen-tes ;



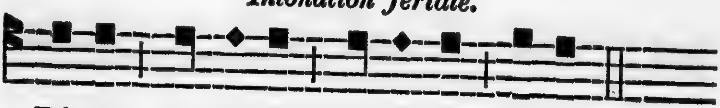
Lau-da-te e-um, om-nes po-pu- li.

Parisienne.



Lau-da-te e-um, om-nes po-pu- li.

Intonation fériale.



Di-xit Do-mi-nus Do-mi-no me-o.

Cantiques.

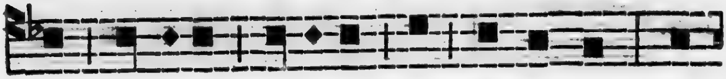
Intonation.

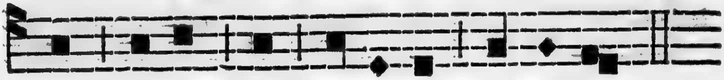


Be-ne-dic-tus. Mag-ni- fi- cat.
Nunc di-mit-tis.

K

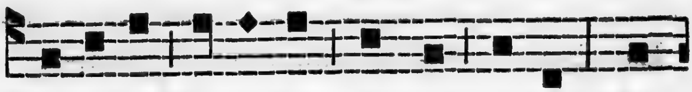
8e. *Ton irrégulier.*

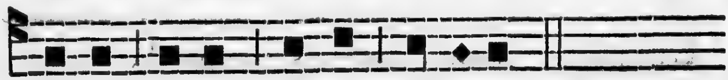




TONS IRREGULIERS.

I.

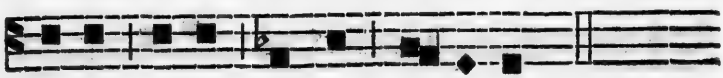




5 *ton.*

II.





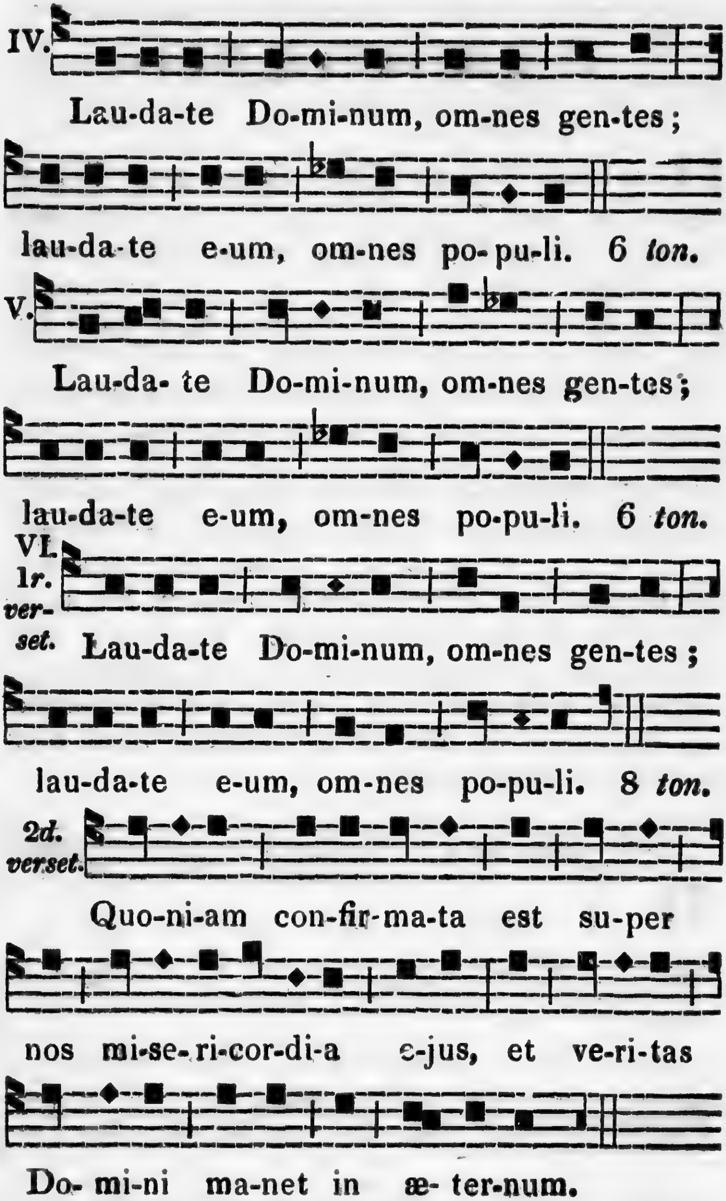
5 *ton.*

III.





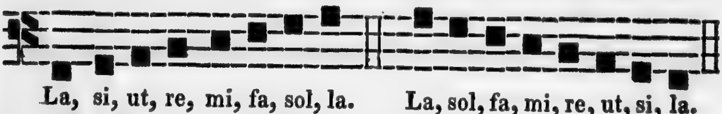
6 *ton.*



Et ainsi de suite alternativement. (K 2.)

REMARQUE.

Dans la méthode de Plain-chant, page 71, en citant un exemple de la valeur et des noms des notes par la clef de *Fa*, il était naturel de mettre la dite clef sur la ligne supérieure ; cependant il est très rare de l'y rencontrer dans les pièces de chant affectées de cette clef. C'est sur la seconde ligne, comme dans l'exemple suivant, qu'on la trouve le plus souvent :



et dans ce cas l'offertoire *Domine Jesu*, &c. page 30, et le répons *Subvenite*, &c. page 45, peuvent servir à exercer ceux qui commencent à solfier ; et dans l'autre, la pièce suivante, affectée de la clef de *Fa* sur la première ligne peut remplir le même objet.




dex- te-ra Do- mi-ni fe-
cit vir-tu- tem: non mo-ri-ar, sed
vi- vam: et nar-ra-bo o- pe-ra
Do- mi-ni. 2 *ton.*

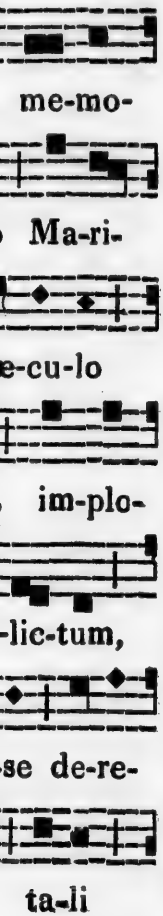
Les pièces suivantes insérées à la suite de la méthode du Plain-chant, serviront encore à exercer les nouveaux chantres.

MOTET EN L'HONNEUR DE LA STE. VIERGE.

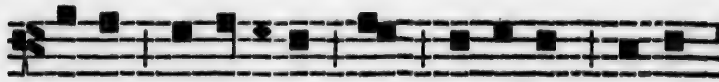


uite de la
core à ex-

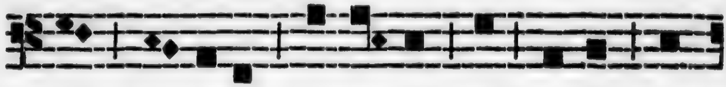
VIERGE.



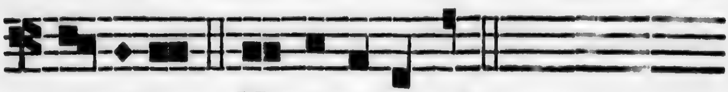




au-di pro-pi-ti-a, et ex-au-di, ex-au-



di ex-au-di, ex-au-di, et no-li des-

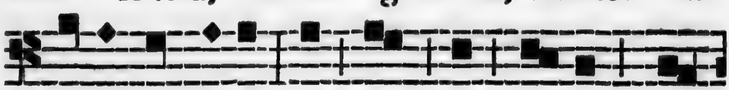


pi- ce-re. Me-mo-ra-re, &c.

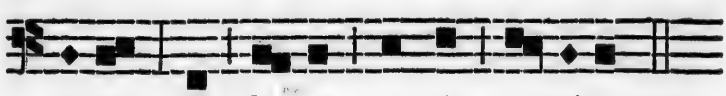
HYMNE EN L'HONNEUR DE LA STE VIERGE, SUR DEUX DIFFERENTES CLEFS.



M A-ri-a, ma-ter gra-ti-æ, Ma-ter mi-



se-ri-cor-di-æ, Tu nos ab hos-te pro-



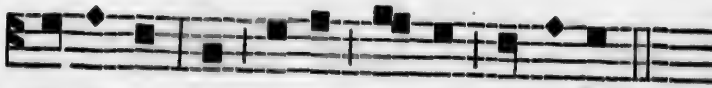
te-ge, Et ho-râ mor-tis sus-ci-pe. 2.



M A-ri-a, ma-ter gra-ti-æ, Ma-ter



mi-se-ri-cor-di-æ, Tu nos ab hos-te

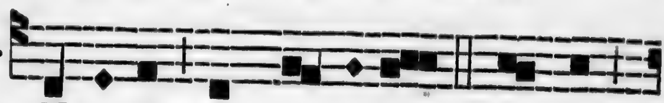


pro-te-ge, Et ho-râ mor-tis sus-ci-pe. 1.

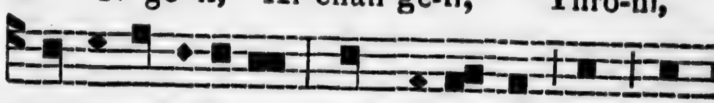
Gloria tibi, Domine,
Qui natus es de virgine,
Cum Patre et Sancto Spiritu,
In sempiterna sæcula. Amen.

EN L'HONNEUR DES SS. ANGES.

Ant.



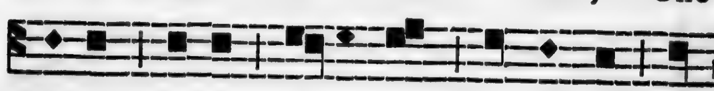
ANgeli, Ar-chan-ge-li, Thro-ni,



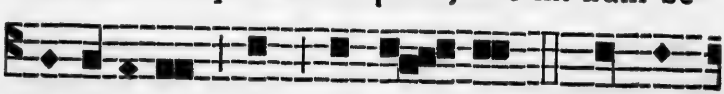
Do-mi-na-ti-o-nes, Prin-ci-pa-tus et Po-



tes-ta- tes, Vir-tu-tes cœ-lo- rum, * Che-



ru-bim at-que Se-ra-phim, Do-mi-num be-



ne-di-ci-te in æ-ter- num. * Che-ru-



bim at-que, &c. 8 *ton.*

EN L'HONNEUR DE ST. JOSEPH.



EN L'HONNEUR DE ST. JOACHIM.



EN L'HONNEUR DE STE. ANNE.



REPONS EN L'HONNEUR DE ST. ANTOINE DE PADE.





ve-nes et ca-ni. ℣. Pe-re-unt pe-ri-cu-



la, ces-sat et ne-ces-si-tas, nar-rent hi



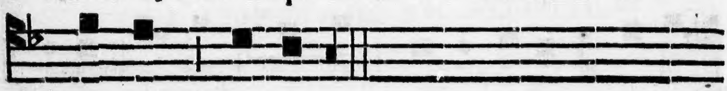
qui sen-ti-unt, di-cant Pa-du-a-ni. * Ce-



dunt ma-re, &c. ℣. Glo-ri-a Pa-tri, et



Fi- li- o, et Spi-ri-tu-i Sanc- to:



* Ce-dunt ma-re, &c.

FIN.


pe-ri-cu-
ent hi
. * Ce-
tri, et
to :